



BULLETIN COMMUNAL

Barvaux • Bende • Bomal • Borlon • Durbuy • Grandhan • Heyd • Izier • Septon • Tohogne • Villers-Ste-Gertrude • Wéris

DURBUY

☞ L'Editorial du Bourgmestre

☞ Au Fil des Conseils

☞ Le Geopark Famenne-Ardenne

☞ La Cellule Egalité des Chances

☞ Le point sur les travaux de voirie

☞ Le Compte 2017 de la Commune

☞ Les stages d'été



© Fabienne Farnir



© Yvon Colsouille



© Fabienne Farnir



© Dirk Ghys

Trimestriel • juin 2018 • n°46

Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre, Grand-Houmart 13, 6941 Tohogne

Immobilière

home **SCHMIDT** home



Le spécialiste de votre région

Avenue Louis Libert, 1
4920 **AYWAILLE**
04 246 00 00

Route de Durbuy, 18
6940 **BARVAUX**
04 246 00 00



www.schmidtwallonie.be

info@schmidtwallonie.be • Suivez-nous sur

je passe votre véhicule
au **Contrôle Technique**
avec plaque garage
01-222-000

Location de camionnettes
AUX PRIX LES PLUS BAS

LUKOIL

www.diamant-car.be

0477/03 44 75

VENTE
ACHAT

ÉCHANGE

VÉHICULES D'OCCASION

Atelier PhotoGraphique TOUR66
Anne Ginetti

PORTRAIT - HABITAT - ILLUSTRATION - DÉCORATION - DIGIGRAPHIE - EXPO

CARTE D'IDENTITÉ AUX NORMES (SUR RDV) AUSSI À DOMICILE
0474/97 26 08 - info@tour66.be - 086/45 63 66 - 086/21 14 91

Philippe Ludwig

MENUISIER

MENUISERIE GÉNÉRALE
BOIS PVC ALU
INTÉRIEURE | EXTÉRIEURE
ÉBÉNISTERIE

Rue de Heyd, 16 à 6940 **WÉRIS** | Tél. **086 21 00 58**
Fax **086 21 00 59** | philippe.ludwig@skynet.be

Hors Pair

Opticien

LUNETTES
LENTILLES

Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22
BARVAUX
086 38 74 70

Liégeois - Barthélemy
Centre auditif
061/31 47 89

Appareils
Auditifs

Que nous réserve l'avenir ?

En avril 2014, le gouvernement wallon approuvait le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la Ville de Durbuy. Ce programme dresse la liste des projets retenus après consultation de la population. En effet, nombreux sont les citoyens qui ont participé à des centaines de réunions, étalées sur plusieurs années au début des années 2010.

Les projets retenus sont donc issus d'une vaste consultation populaire, que l'on pourrait aussi appeler **participation citoyenne**. Trois fois par année, la Commission se réunit et décide des projets qu'elle entend concrétiser dans les prochains mois. Je remercie les membres de la Commission pour l'assiduité qu'ils mettent à participer aux réunions. Il s'agit en l'occurrence d'un **bel exercice de démocratie qui débouche sur des réalisations très concrètes**.

Ce programme se terminant en 2024, la Ville relancera en 2021 une autre consultation de la population afin de rédiger le programme 2024-2034... Un nouvel exercice de participation citoyenne en perspective ! Au moment d'écrire cet édito, les subventions du développement rural nous ont permis de financer la **sécurisation de la traversée du village d'Izier**. Par ailleurs, elles financent actuellement, grâce au FEADER, la **rénovation complète de l'ancien mini-golf à Durbuy**.

Quant à la construction de la **Maison de Village de Warre**, le gros œuvre est terminé. L'inauguration est prévue pour cet automne.

Fin de cette année, ce sont les travaux de la construction de la **Maison rurale polyvalente de Villers** qui débuteront.

Le Ministre Du Développement rural, René Collin, a également, à ce jour, signé la convention de faisabilité pour la construction de la **Maison rurale polyvalente d'Izier**, projet annexé et inclus dans la

construction de **nouvelles installations sportives**. Pour cette dernière, nous devons obtenir le financement du département Infrasport qui, à ce jour, a marqué son accord de principe sur le projet. Le permis de construire a été délivré en mars.

En avril, le même Ministre René Collin a signé trois conventions de faisabilité pour la réalisation de trois projets retenus par

prochaine, le parking jouxtant la nouvelle Maison communale sera réaménagé. Une liaison vers l'arrière du bâtiment Lenardon sera réalisée en même temps.

Ces aménagements plus que nécessaires permettront une meilleure organisation du stationnement des véhicules des visiteurs et du personnel.



La future Maison rurale polyvalente d'Izier © Bureau d'architecture Lodomez.

la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.).

Aménagement du Parc communal à Barvaux

Les travaux se réaliseront en trois phases : parking communal, liaison piétonne et aménagement du parc. Dès l'année

Dans un second temps, le reste du parc sera redessiné, en y incluant si possible des travaux qui mettront l'ancienne Maison communale hors d'atteinte d'inondations lors d'importantes crues de l'Ourthe.

Cette seconde phase inclura un réaménagement de la Place du Marché, appelée aujourd'hui Place des Outleux. Devant le Centre Culturel, un espace pouvant accueillir des manifestations serait dessiné et le reste du parking mieux organisé.... Le tout, bien évidemment, avec le souci de continuer à accueillir le marché hebdomadaire du mercredi dans de meilleures conditions.

Le coût global du chantier sera de 1.710.000 €, honoraire et TVA compris, subsidié par un montant de 544.00 € par le Développement rural et d'un autre montant de 469.000 € par la direction des Espaces verts. L'intervention communale étant, quant à elle, de 697.000 €.

La première phase des travaux prévue pour fin 2019, soit l'aménagement du parking et de la liaison en site propre derrière la Salle du Conseil, coûtera 294.600 € et sera subsidiée à hauteur de 50 %.



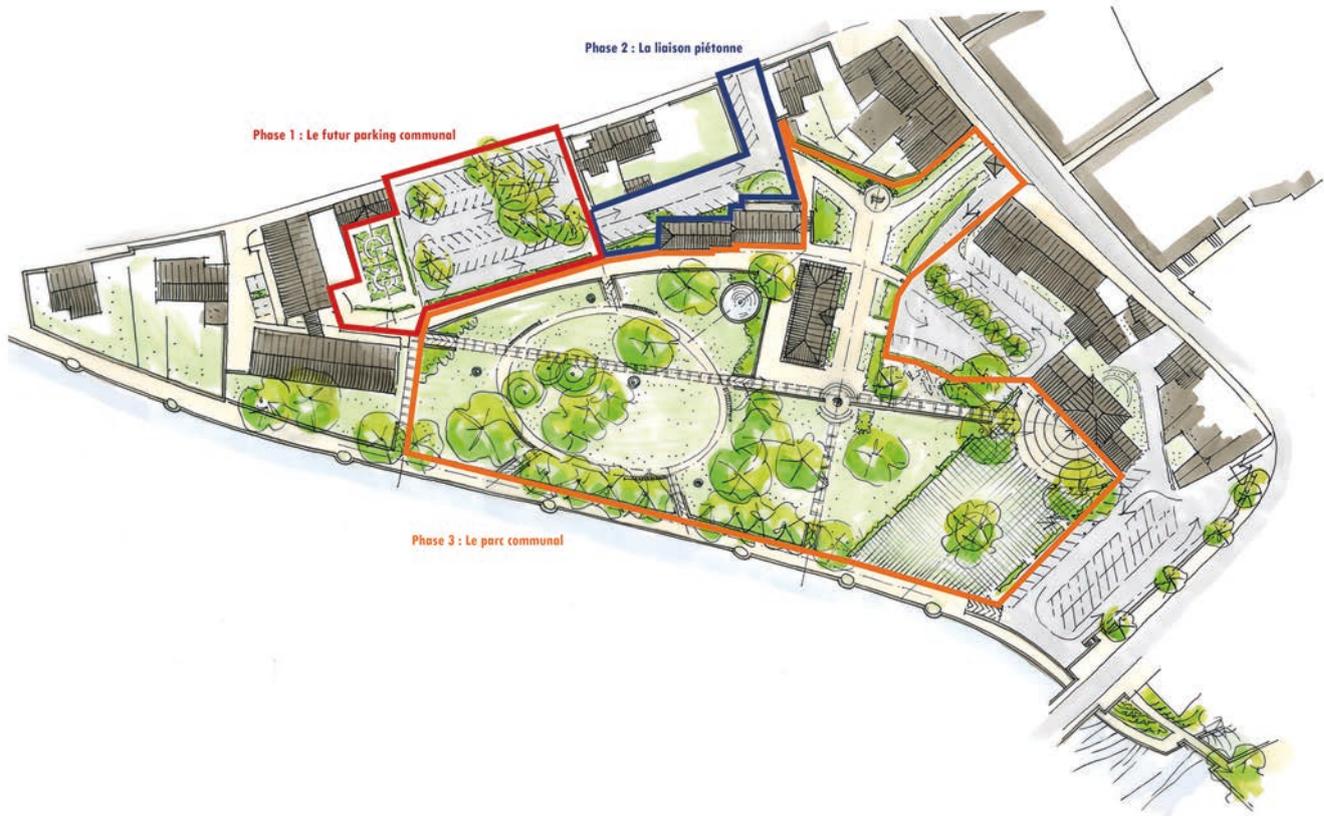
La future Maison rurale polyvalente de Villers © Benoît Laloux, architecte.

agua

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DANS LE PARC COMMUNAL DE BARVAUX

SITUATION PROJETÉE

PRÉSENTATION CLDR DU 20 DÉCEMBRE 2017



agua

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ROI BAUDOIN À DURBUY

PLAN D'AVANT-PROJET PROPOSÉ

PRÉSENTATION CLDR DU 20 DÉCEMBRE 2017



Réaménagement du Parc Roi Baudouin à Durbuy

Le parc sera redessiné en évoquant l'ancien bras de l'Ourthe qui empruntait cet espace. Le parc sera presque entièrement minéralisé afin d'accueillir toute les activités récurrentes sans devoir trop souvent réaménager les espaces dégradés.

Des toilettes publiques devraient y trouver place. Le montant total du chantier sera de 754.000 €, TVA et honoraires compris, subsidié à hauteur de 380.000 € par le Développement rural et de 56.000 € par le Commissariat général au Tourisme. Le solde à charge de la Commune étant de 318.000 €. Les travaux sont prévus pour l'année 2020.

Aménagement des espaces publics à Wéris

Voici quelques années, un concours a été organisé afin de développer une opération Cœur de Village à Wéris, classé parmi les plus beaux Villages de Wallonie.

Les différentes parties : Enclos paroissial, Place de la Pierre, Place Arsène Soreil, ruelles secondaires, plateaux de sécurisation, porte(s), site du Dolmen de Wéris,

sont reprises sous l'intitulé « *Aménagement des espaces publics à Wéris* ».

L'administration du Développement rural a marqué son accord sur la subsidiation de l'ensemble de l'étude. Néanmoins, la réalisation sera scindée en deux ou trois phases.

La première consiste en la rénovation de l'Enclos paroissial en ce compris les escaliers d'accès. Le chantier relatif à la rénovation du site accueillant l'église romane classée de Wéris est estimé à 237.000 €, honoraires et TVA compris, subsidié à hauteur de 142.000 € par le Développement rural. La part communale s'élève donc à 95.000 €. La réalisation de ce chantier devrait débuter fin 2019, début 2020.

Les autres phases, dont le principe est d'ores et déjà accepté par le Développement rural, seront programmées au cours de la législature 2018-2024.

Le cheminement administratif du Programme Communal de Développement Rural demande un investissement important à la fois du Collège et des différentes administrations qui le gèrent, à savoir notre Administration communale et celle du Développement rural de la Région Wallonne.

Il est incontestable que la réalisation du PCDR améliore le cadre de vie de nos villages (parcs, espaces verts, sécurité) et favorise la vie associative de nos villages (Maison rurale polyvalente, Maison de Village, etc...)

Il va de soi que les investissements ne se réaliseront que dans un cadre très strict de gestion rigoureuse des deniers publics, raison pour laquelle les travaux s'étalent dans le temps.

La prochaine majorité, issue des élections du 14 octobre 2018, devra poursuivre dans l'état d'esprit qui a guidé l'actuelle majorité, à savoir **enthousiasme, projet, réalisation et rigueur**.

Comme à chaque édito du mois de juin, il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, d'excellentes vacances d'été... Qu'elles soient un moment privilégié de vie en famille et entre amis, tout en ayant une pensée pour celles et ceux qui œuvrent dans des secteurs d'activité pour lesquelles les mois de juillet de d'août ne riment pas avec repos.

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.



De l'or et des diamants pour sept couples à la longévité exceptionnelle

Barvaux, le 30 mai 2018 - Comme chaque trimestre, le bourgmestre Philippe Bontemps a accueilli, en la Salle des mariages, sept couples durbuysiens qui célébraient leurs Noces d'Or et de Diamant en présence de leurs familles et amis. Avant de relire les actes de mariages, enregistrés voici 50 et 60 ans dans les registres de l'Etat civil, le Bourgmestre a tenu à prendre la parole pour les congratuler.



Les couples jubilaires en compagnie des Autorités communales. Photo Philippe Gillon.

Après avoir rappelé que la célébration des anniversaires de mariage était une tradition relativement ancienne, puisque l'Encyclopédie, publiée il y a 350 ans, sous la direction de Diderot et d'Alembert, les mentionnait déjà, le Bourgmestre s'adressa aux couples en ces termes : « *L'Histoire de vos couples est exemplaire, car 50 ou 60 ans de mariage sont une réussite sur laquelle, le temps d'un anniversaire, nous pouvons tous méditer un instant. En effet, quel que soit l'amour que l'on porte à l'autre, la vie à deux n'est jamais un long fleuve tranquille, d'autant que, comme le précise un proverbe, « si l'amour est aveugle, le mariage a tôt fait de lui redonner la vue ! ».*

« *J'imagine, sans déflorer quoi que ce soit de votre intimité, qu'en un demi-siècle de vie commune, votre couple a évolué : il a dû traverser, comme tout couple normalement constitué, des zones de turbulence, d'orages, de tempêtes, alternant avec des zones de calme, de sérénité, de bon temps.* »

« *Bref, ajouta le Bourgmestre, la lune de miel et la passion n'étant pas éternelles, pour rester ensemble, il faut vraiment le vouloir. Mais dans la culture qui est la nôtre et qui valorise le développement individuel au détriment de la famille, vivre ensemble est devenu une denrée rare.* »

Et Philippe Bontemps de féliciter les Jubilaires qui, à ses yeux, sont des couples d'exception : « *Que votre union ait résisté à l'épreuve du temps et de la routine, c'est tout simplement parce que vous vous êtes toujours épaulés et que vous avez trouvé la formule magique qui vous a permis de « devenir des époux, tout en demeurant des fiancés ! »*

« *Chers Jubilaires, conclut le Bourgmestre, je vous souhaite de vivre encore longtemps dans la douce quiétude familiale, entourés de la si précieuse affection de votre famille, de vos proches et de vos amis, qui sont, j'en suis sûr, très fiers de vous !*

Après l'intervention du Bourgmestre, chaque couple s'est vu remettre une copie de son acte de mariage, le diplôme envoyé par le Palais, ainsi que le cadeau offert par la Ville de Durbuy. Les Dames ont bien sûr été fleuries. La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié et d'un morceau de tarte.

Noces de Diamant

Roger Collard et Nicole Seron, de Bomal
Emile Thibaut et Lucienne Bodart, de Petit-Han

Noces d'Or

Roger Coibion et Josette Joustenne, de Aisne
Henri Kluten et Marie Henquet, de Herbet
Louis Kinet et Marie Schul, de Barvaux
Michel Gilmet et Monique Van Hoeke, de Verlaine
Charles Delfosse et Marie Lehance, de Barvaux

Couples excusés

Jules Rappe et Andrée Marot, de Petite-Somme (Noces de Brillant)
Maurice Simal et Léona Gregoire, de Barvaux (Noces de Brillant)
Jean-Claude Gérard et Joséphine Dujardin, de Barvaux (Noces d'Or)

André BAIJOT.



Roger Collard et Nicole Seron, de Bomal



Emile Thibaut et Lucienne Bodart, de Petit-Han



Roger Coibion et Josette Joustenne, de Aisne



Henri Kluten et Marie Henquet, de Herbet



Louis Kinet et Marie Schul, de Barvaux



Michel Gilmet et Monique Van Hoeke, de Verlaine



Charles Delfosse et Marie Lehance, de Barvaux

 Assurances
 Banque Crelan
 Fiscalité / FWA



ProConseils
 ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

À vos côtés.
 Maintenant et demain.

www.proconseils.be

Bomal Rue des Ardennes, 32 6941 Bomal-sur-Ourthe Tél. 086 21 28 17 Fax. 086 21 38 37 bomal@proconseils.be	Barvaux En Charotte, 15 6941 Barvaux-sur-Ourthe Tél. 086 21 26 96 Fax. 086 21 40 96 barvaux@proconseils.be
--	---

New **Swift**
 Venez la découvrir chez moi!
 #TheSwiftList



Follow us via  
 Suzuki Belux

Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS sprl
 Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy T. 086.214.777 - F. 086 322 684
 E-mail : brisbois.barvaux@deal-net.com



90 - 114g/km 4,0 - 5,0 / 100km www.suzuki.be



TERRASSEMENT - LOCATION DE CONTAINERS
 AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - DÉMOLITION
 EGOUTTAGE - RÉNOVATION - MAÇONNERIE



Rue de l'Industrie 20A - 6940 Barvaux | fnt.secretariat@gmail.com
0476 680 685

Gedimat Comobe

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT



Lundi au Vendredi :
 7h30-12h et 12h30-18h
 Samedi : 8h-12h
 Fermé le dimanche

Rue de l'Industrie 13 - Barvaux-sur-Ourthe
086 21 35 71 - comobe@skynet.be

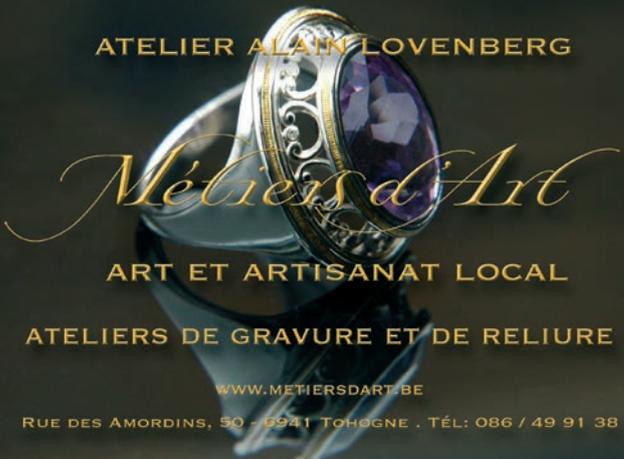

Le Raccourci
 vers l'informatique

Ordinateurs
 toutes marques

Conseils • Vente • Entretien • Réparations • PC toutes marques
 Apple • Réseau • Hébergement • Création de site

Chainrue, 18 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe • **086 40 10 93**
www.barvaux-informatique.be

ATELIER ALAIN LOVENBERG



Métiers d'Art

ART ET ARTISANAT LOCAL

ATELIERS DE GRAVURE ET DE RELIURE

WWW.METIERSDART.BE
 RUE DES AMORDINS, 50 - 6941 TOHOGNE - TÉL: 086 / 49 91 38

EXPLOITATION FORESTIÈRE
Laurent LACASSE
 Abattage - Ébranchage - Débardage
 ACHAT & VENTE DE BOIS
 BOIS DE CHAUFFAGE



Fax : 086/38 70 76
 GSM : 0495 507 186

Rue Colonel Vanderpeere, 12 - 6940 Grandhan

MENUISERIE  GENERALE

Xhignesse ch. & Fils



39, Tour **086 21 21 01**
 6941 Durbuy Fax 086 21 40 59



Naissances

- Lannoy Soan Denis François Bernard, fils de Lannoy Denis Maurice et de Polomé Anne-Christine Elisabeth Marie Yvette, le 28/02/18.
- Collette Giulia Anaïs, fille de Collette Bryan Eddy Axel Ghislain et de Boterdael Manon Brigitte, le 09/03/18.
- Emtsof Noah Théo Noah, fils de Emtsof Hélène Marie-Louise Daniel Ghislaine, le 15/03/18.
- Coibion Ombelyne Annick Céline Kim, fille de Coibion Christophe Louis Marc et de Cariaux Julie Paule Madeleine Andrée Albertine, le 16/03/18.
- Henin Abbygaëlle, fille de Henin Guillaume Arianne Christian Alexi Ghislain et de Michaux Eloïse Carole Danielle Louise, le 17/03/18.
- Dardenne Arthur Yves Philippe Eric, fils de Dardenne Julien Marc Benjamin et de Laval Fanny Marie Ghislaine, le 19/03/18.
- Noirhomme Maëlie Léa Xavier Ghislaine, fille de Noirhomme Christophe Lucien Jean Paul Ghislain et de Georis Sylvie Denise Thérèse Pauline, le 03/04/18.
- Lecrenier Matteo Jérémy, fils de Lecrenier Alison Renée Michel Ghislaine, le 09/04/18.
- Maréchal Samuel, fils de Maréchal Antony Didier Martin et de Gérard Rachel Marianne Sarah Juliette, le 14/04/18.
- Tayemans Jeanne, fille de Tayemans Lionel Jean Michel et de Bertrand Delphine, le 16/04/18.
- Dehart Alexandre Olivier, fils de Dehart Sébastien Robert Martin et de Dehart Anastasiia, le 16/04/18.
- Filocco Capucine Julie Maxime, fille de Filocco Antoine Gérard Joseph et de Destrée Marie Julie Lucie, le 17/04/18.
- Damiaens Hugo Clément Théo, fils de Damiaens Stéphane et de Henricot Lise Chantal Michèle Marie, le 25/04/18.
- Marechal Gaspard Elliot Julien, fils de Marechal Adrien Thierry et de Hannotte Marie Christophe Rose Ghislaine, le 27/04/18.
- Lambert Valentine Isabelle Anthony Ghislaine, fille de Lambert Daniel Léon Joseph Ghislain et de Morant Mélanie Colette Patrick Ghislaine, le 03/05/18.
- Ninane Alexya Virginie Remy Flore, fille de Ninane Andy et de Bouché Adeline Muriel Isabelle Christelle, le 05/05/18.
- Bastin Lyséa Mandy Laurence, fille de Bastin Arnaud Rachel Léopold et de Gilsoul Sandrine Isabelle Jacqueline, le 24/05/18.
- Danloy Augustin Julien Ophélie, fils de Danloy Thibault Simon Emile Ghislain et de Gatin Alexandra Fabienne Philippine Marie, le 25/05/18.

Décès

- Demazy Denise Marie Ghislaine, le 03/03/18.
- Gillet Hubert Ernest Lucien Eudore Jean Marie Ghislain, le 04/03/18.
- Pirson Colette Ghislaine Pauline, le 18/03/18.
- Franck Monique Andrée Léopoldine, le 21/03/18.
- Brahy Denise Maria Alberte Renée Ghislaine, le 22/03/18.
- Hacquin Suzanne Jeanne Félicie, le 31/03/18.
- Daniels Albert Armand François, le 01/04/18.
- Nuttin Denise Bertha, le 02/04/18.
- Sarlet André Charles Victor, le 02/04/18.
- Schrynemakers Louis Jules Jean, le 04/04/18.
- Wittock Roger Alphonse, le 09/04/18.
- Poncin René Albert, le 13/04/18.
- Lefèbvre Jeannine Maria Adrienne, le 15/04/18.
- Hellin Geneviève Elise Jean Ghislaine, le 15/04/18.
- Arents Guy Louis François Léon, le 20/04/18.
- Vandisse Jeannine Charlotte, le 21/04/18.

Mariages

- Wittock Roger Alphonse et Vandenhout Carine Leonie Martine, le 05/03/18.
- Degrez Frédéric François Hubert Ghislain et Cornet Micheline Josée Sylvie, le 10/03/18.
- Gerrienne Philippe Charles Madeleine et Hostaux Eric Alfred Ghislain, le 24/03/18.
- Mussi Andrea et Evrard Marie Sylvie Denise Ghislaine, le 21/04/18.
- Ghys Dirk et Van Vaerenbergh Anne Louise Juliette, le 05/05/18.
- Marot Josy Arthur Marie Ghislain et Sépul Marianne Marthe Julie Ghislaine, le 05/05/18.
- Messina Rosario et Pereira Da Silva Susan Kelly, le 12/05/18.
- Londo Thomas et Burnotte Natalie Marguerite Colette Ghislaine, le 14/05/18.
- Vegter Frans et Koster Nanja Pièternella, le 18/05/18.
- Noirhomme Christophe Jacques Nadine Joseph et Schmit Delphine Elisabeth Danielle, le 19/05/18.
- De Rycke Nicolas Michel Christian et Coibion Emilie Liliane Julie Fabrice, le 19/05/18.
- Drieghe Jürgen Maria Maurice et De Sutter Mindy Marcel Marleen, le 02/06/18.



- Hanotiau Roger Arthur Henri, le 21/04/18.
- Noirhomme Pascal Lucien Léon Ghislain, le 26/04/18.
- Capovilla Mario Pietro, le 01/05/18.
- Dawance Denise Marie Ghislaine, le 04/05/18.
- Siffert Lucienne, le 05/05/18.
- Brisbois Armand Joseph Germain Ghislain, le 07/05/18.
- Vanderaerden Alain Jean Alphonse, le 07/05/18.
- Vanher Paulette Flore Joséphine, le 12/05/18.
- Lizen Jean Jules Ghislain, le 15/05/18.
- Bourdoux Christiane Juliette Maurice Marie, le 16/05/18.
- Demagny René Victor, le 16/05/18.
- Dumortier Georgette Rachel, le 24/05/18.
- Boucher Yolanda Maria de La Paz, le 25/05/18.
- Halloy Claudine Alberte Françoise Ghislaine, le 29/05/18.
- Dawance Georges Armand Gilles Joseph, le 31/05/18.

Au Fil des Conseils

Séance du 28 mars 2018

Le Conseil a adopté un règlement complémentaire de circulation routière visant à autoriser le stationnement des véhicules en partie sur l'accotement Route de Bomal à Barvaux, entre les immeubles n° 5 à 9. A cet endroit en effet les véhicules stationnés en chaussée sont régulièrement accrochés (rétroviseurs) par les véhicules venant de Bomal, parfois à grande vitesse. Par ailleurs, il est possible d'y stationner partiellement sur l'accotement tout en maintenant une largeur libre d'1,50 m pour les piétons.

Deux autres règlements de circulation routière concernent Durbuy-Vieille-Ville. Le premier vise à interdire le stationnement Rue Comte d'Ursel entre les n° 47 et 41 (au coin de la Neuve Voie). A cet endroit en effet, le stationnement devient gênant quand deux véhicules doivent se croiser. L'autre règlement entend créer de nouvelles zones piétonnes Parc Roi Baudouin, Place aux Foires et Esplanade de l'Anticlinal. Dans ces zones, l'accès est interdit à tout conducteur, excepté les cyclistes et les fournisseurs qui peuvent y accéder de 6 h à 11 h. En outre, l'arrêt et le stationnement sont interdits le long du plan d'eau de l'Anticlinal.

Toujours à Durbuy-Vieille-Ville, dans le cadre de l'aménagement de cheminements pédestres et d'un espace de stationnement sécurisé dans la zone de l'ancien mini-golf, il est prévu de créer un petit parc à conteneurs à l'extrémité de l'aire de parage, et celui-ci doit être alimenté en eau pour son entretien. Un devis de 8.028,68 € hors TVA établi par la SWDE pour l'extension du réseau de distribution d'eau a été approuvé.

En février dernier, a été approuvé un cahier spécial des charges pour la désignation d'un tiers investisseur chargé de l'étude, la fourniture, le placement et l'exploitation d'une installation solaire photovoltaïque pour la Ville de Durbuy à l'école communale de Bomal. Comme il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable plutôt que par procédure négociée avec publication préalable, le Conseil approuve cette modification au cahier des charges. Le montant de l'opération est estimé à 32.000 €, et aucun frais d'investissement ne sera pris en charge par le pouvoir adjudicateur.

En 2015, un nouvel auteur de projet, le bureau SIA, avait été désigné pour la restauration de l'église de Wéris, suite au décès de M. Jacques Constant. Le contenu de la mission a évolué en fonction des remarques émises par le Département Patrimoine de la Région wallonne (l'église est classée), si bien que le bureau SIA s'est désisté. C'est pourquoi le Conseil a approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un nouvel auteur de projet.

La Société publique de Gestion de l'Eau (SPGE) a présenté un projet de modification du PASH (Plan d'Assainissement par sous-bassin hydrographique), sous-bassin de l'Ourthe, relatif au Domaine de la Jastrée, sur les hauteurs de Barvaux, afin de permettre le raccordement de cette structure à l'égout existant en amont plutôt que de procéder au placement d'une nouvelle station d'épuration privée. Vu que le Domaine de la Jastrée, même s'il n'est plus occupé par la Croix-Rouge, reste un complexe d'une capacité de 100 équivalents habitants et vu les raisons évidentes de protection de l'environnement, les Conseillers ont émis un avis favorable sur ce projet de modification du PASH.

Le Conseil a approuvé le rapport annuel 2017 du Plan communal de Développement rural, de même que le rapport relatif à l'Emploi de travailleurs handicapés au sein de l'administration communale (un quota de 2,5 % doit être atteint). Vote positif également pour l'achat d'une camionnette à benne basculante pour la Régie foncière (montant estimé du marché : 43.560 €).

Il est enfin décidé de lancer une procédure judiciaire (avec désignation d'un avocat) pour poursuivre l'expropriation pour cause d'utilité publique de parcelles appartenant à la famille d'Ursel et ce, afin de créer, au nord de Durbuy-Vieille-Ville, une vaste aire de stationnement avec plateforme intermodale via un pont à construire sur l'Ourthe.

Séance du 25 avril 2018

Dans le cadre du Plan communal de Développement rural, le Ministre wallon de la Ruralité a établi trois conventions-faisabilité 2018 relatives à des projets inscrits dans le PCDR, et le Conseil a approuvé pour chaque convention le programme de réalisation ainsi que le budget de l'opération. La première convention concerne l'aménagement et l'équipement du site du Parc Roi Baudouin à Durbuy-Vieille-Ville (il s'agit de le « réminéraliser », son aménagement actuel en espace vert n'étant pas adapté aux manifestations récurrentes qui y sont organisées). Le budget s'élève à 754.477,36 €, la part communale étant de 317.838,38 €, le reste étant pris en charge par la DG03 Développement rural et le Commissariat général au Tourisme. Le deuxième projet est relatif à la sécurisation et l'aménagement du village de Barvaux (aménagement des espaces publics dans le parc communal et sur la place du marché). Budget : 1.710.552,84 €, dont part communale de 696.925,44 €. La troisième convention vise à l'aménagement des espaces publics à Wéris (de la Place de la Pierre à la Place Arsène Soreil). Le budget est de 237.666,46 €, avec part communale de 95.066,59 €.

En divers endroits de la Commune, d'anciens chemins publics (ou tronçons) ne sont plus utilisés de très longue date et la superficie qu'ils occupent doit être déclassée de son



caractère public, certains riverains étant en outre intéressés par l'acquisition desdites parcelles. C'est pourquoi le Conseil a chargé le Collège de procéder au déclassement du caractère public de superficies occupées par d'anciens chemins désaffectés à Wéris (Sur le Brou), à Oneux, à Barvaux (quartier des Alisiers). A Verlaine, c'est une modification de la voirie communale (chemin vers l'ancien moulin) qui doit être effectuée. A Petit-Han, c'est un tronçon du chemin communal n° 12, non utilisé de temps immémoriaux, qui est englobé dans deux parcelles appartenant à la société LPM Events. Il s'agit donc ici de déclasser ce tronçon de chemin et d'en reconnaître à LPM Events la pleine propriété.

A Verlaine, le lotissement des Aisances avait été organisé en 2014 en commun par la Régie foncière et la SPRL Silvestre Construction et Renovations. Des difficultés sont survenues dans la négociation avec la SPRL sur la répartition des charges et des fruits, de même que des irrégularités de procédure dans la délivrance du permis quant au terrain de la SPRL. C'est pourquoi le lotissement ne concerne plus que les seuls biens de la Commune, un projet d'acte modificatif du dépôt du lotissement étant adopté par le Conseil. A Wéris, c'est l'acte de dépôt du lotissement Marlaine II qui a été adopté.

A Jenneret, le chemin de liaison entre cette localité et Longueville (appelé Tier dol Hé ou encore Drève de Jenneret) est à caractère agricole et forestier, mais est régulièrement emprunté par des véhicules de tourisme (parfois guidés par le GPS !). Vu l'état dégradé de ce chemin, le Conseil a décidé d'adopter un règlement de circulation routière visant à interdire ce chemin (entre le pont de Jenneret et la Croix des Combes) à tout conducteur excepté charroi agricole et forestier.

A Jenneret encore, la carrière est exploitée depuis 2016 par la SPRL Meuse Travaux (l'ancienne exploitante étant tombée en faillite). Comme deux parcelles communales sont incluses dans la zone d'extraction, il y avait lieu d'établir une convention avec les nouveaux exploitants. Celle-ci prévoit le paiement à la Commune d'une indemnité de 0,50 € par m³ de roche saine extraite, et ce sur une durée de 20 ans. Par ailleurs, le site sera entièrement clôturé, et le chemin d'accès à la carrière, devenu privé à l'usage exclusif de celle-ci, restera accessible pour desservir les propriétés riveraines.

Le Code du Développement territorial (CoDT) imposant aux pouvoirs locaux de contrôler l'implantation des « chaises » (balises) pour toute nouvelle construction et de rédiger un rapport d'implantation, il y a lieu de désigner un géomètre à cette fin (le précédent marché expirant en août prochain). Le Conseil a donc

approuvé le cahier spécial des charges pour ce marché, étalé sur 3 ans.

Le pont du Ris à Doret (au pied du chemin montant vers Hottemme) s'est écroulé, et il y a lieu de faire procéder à sa réfection par une entreprise spécialisée. Un cahier spécial des charges à cette fin a donc été approuvé.

La société ORES a établi un devis de 1.687,41 € pour l'extension du réseau d'éclairage public vers la maison Hautekiet en haut du Tier de la Rocheblin à Barvaux. Le Conseil l'a approuvé, le montant étant partagé entre la Ville et le propriétaire concerné.

Un dossier d'achat de mobilier scolaire a été approuvé, pour un montant total de 24.623,50 €, de même que l'achat d'une finisseuse à tarmac d'occasion (montant estimé à 60.000 €).

Enfin, le rapport d'activités 2017, l'état des lieux 2017 et le programme de travail 2018 du Plan Habitat permanent ont été approuvés.

Séance du 31 mai 2018

Les comptes communaux 2017 ont été approuvés par 11 voix pour, 3 contre (Mme le Bussy et Kersten pour le PS, Mme Têcheur pour Ecolo) et 1 abstention (M. Tassigny). Ces comptes présentent au service ordinaire un résultat budgétaire positif de 931.711,12 € et un résultat comptable positif de 1.407.273,27 € ; au service extraordinaire un résultat budgétaire positif de 1.999.770,58 € et un résultat comptable positif de 6.104.288,55 €. Le bilan au 31 décembre 2017 s'équilibre à 115.775.418,32 € et le compte de résultats à 23.374.569,87 €. Le boni de l'exercice est de 2.335.563,88 € (boni d'exploitation de 2.417.233,02 € moins mali exceptionnel de 81.669,14 €).

Les comptes budgétaires 2017 de la Régie foncière ont été approuvés par 13 voix pour et 2 voix contre (Mme le Bussy et M. Kersten, PS). Ils présentent au service ordinaire un résultat budgétaire positif de 34.504,59 € et un résultat comptable positif de 71.222,20 € ; au service extraordinaire un résultat budgétaire positif de 444.706,38 € et un résultat comptable positif du même montant. Le bilan et les comptes de résultats 2017 de la Régie (13 voix pour, 2 contre) présentent un bilan actif/passif équilibré à 14.343.534,13 € et aux comptes de résultats charges/produits un mali de 59.275,84 €.

Un règlement complémentaire de circulation routière est adopté afin d'interdire l'arrêt et le stationnement dans la Neuve Voie à Durbuy-Vieille-Ville, dans chaque sens de circulation, entre le fond de la rue et le carrefour avec la Rue des Crêtes. Vu la configuration de cette chaussée étroite et dépourvue de zones latérales ou de trottoirs, l'arrêt ou le stationnement y provoquent de nombreux problèmes tant pour la circulation des véhicules que celle des piétons.

Un autre règlement de circulation, à Barvaux cette fois, interdit à tout conducteur d'emprunter la passerelle enjambant l'Ourthe entre la Gère et le Juliéas. Il a en effet été

constaté que des motos et des quads l'empruntent, provoquant danger pour les piétons et nuisances diverses pour le voisinage.

Un cahier des charges a été établi par les Services techniques provinciaux pour la restauration des peintures intérieures de l'église Saint-Nicolas de Durbuy-Vieille-Ville. Le Conseil l'a approuvé, pour un montant estimé à 84.288,60 €.

A Durbuy-Vieille-Ville, dans le cadre de l'aménagement de cheminements pédestres et d'un parking sécurisé Avenue Hubert Philippart (site de l'ancien mini-golf), la société ORES a établi un devis pour l'enfouissement du réseau basse tension et du réseau d'éclairage public. Le Conseil l'a approuvé, pour un montant estimé à 12.778,77 €. Il a également décidé d'élaborer un projet d'aménagement de l'éclairage public à cet endroit (montant estimé provisoirement à 73.000 €) et de confier à la société ORES ASSETS l'ensemble des prestations de service liées à l'élaboration et l'exécution de ce projet. Et toujours à la même place, un devis de la SWDE est approuvé pour la pose d'un raccordement d'eau avec deux compteurs à proximité du bâtiment technique du Syndicat d'Initiative pour desservir d'une part ce local et d'autre part les futures toilettes publiques.

Concernant le projet « Durbuy Nord » (aménagement d'une aire de stationnement et construction d'un pont sur l'Ourthe) il apparaît que l'édification de ce pont nécessite une emprise au sol supérieure à celle prévue initialement. Le Conseil a donc décidé le principe de l'acquisition pour cause d'utilité publique d'une parcelle de 744 ca appartenant à la famille d'Ursel, ainsi que le principe de recourir au besoin à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique si les démarches amiables ne peuvent aboutir.

Un marché de démolition de chalets et abris identifiés en zone Habitat Permanent (HP) a été élaboré par la Ville. Il est divisé en trois lots, concernant les Parcs résidentiels des Macrales et Tier de Rinze et Inzès Prés, pour un montant global de 66.550 €. Le Conseil a approuvé le cahier des charges.

Un décret wallon de 2017 a créé une nouvelle zone au plan de secteur : la zone d'habitat vert. Par ailleurs, un article du Code du Développement territorial (CoDT) institue une procédure permettant de transformer des zones de loisirs touchées par le phénomène de l'habitat permanent en zone d'habitat vert en vue de régulariser les situations qui sont proches de la qualité de vie de tout un chacun. Sur la Commune, le Domaine des Closeries entre Barvaux et Wéris répond le mieux aux conditions imposées par le CoDT : il y a un permis de lotir, et les voiries et espaces publics ou communautaires font partie du domaine public. En outre, la zone est équipée en eau, électricité et pourvue d'une station d'épuration. Certes, la résidence touristique reste dominante par rapport à la résidence principale (64 %) mais l'écart tend à se résorber. C'est pourquoi le Conseil a décidé de solliciter la reconversion de la zone de loisirs des Closeries en habitat vert.

La Société publique de Gestion de l'Eau (SPGE) a inscrit à son programme d'investissements 2017-2021 l'égouttage et l'épuration du quartier Plain de Holset à Grandhan. Il est nécessaire de procéder à une reconnaissance du réseau d'aqueducs qui équipent ce quartier pour déterminer dans quelle mesure ces tuyaux pourraient être réutilisés pour l'égouttage futur, mais le curage des canalisations, préalable à l'endoscopie, est une charge communale. L'AIVE a établi un devis de 7.751,70 € hors TVA et hors frais, que le Conseil a approuvé.

En août 2017, la Ville donnait à l'AIVE son accord de principe pour participer à un marché groupé visant à assurer l'entretien et le curage préventif des réseaux d'égouttage. L'AIVE a approuvé un cahier des charges pour l'entretien et le curage préventif des réseaux d'égouttage communaux de la Province au montant annuel total de 756.661,40 €, marché qu'elle a attribué à la société SM Renotec-Roefs de Wareme. L'offre pour Durbuy se chiffre à 165.726,89 €. Les Conseillers ont décidé de confier à l'AIVE le soin d'organiser les opérations de curage et d'entretien du réseau de la Commune selon les modalités arrêtées par l'AIVE et d'approuver une convention entre la Ville et l'AIVE pour un période de 3 ans renouvelable.

Ainsi que l'impose le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, un rapport urbanistique et environnemental (RUE) a été demandé au sujet d'une partie du territoire située à Petite Somme en zone de parc au plan de secteur et propriété en majeure partie de la Communauté Radadesh. Le RUE est un document d'orientation traçant les lignes directrices de l'organisation physique du territoire et les options d'aménagement et de développement durable. Il s'agissait ici de disposer d'une vue d'ensemble dans le but de favoriser une urbanisation cohérente au vu des projets futurs. Ce RUE a été élaboré et soumis à enquête publique. Vu les avis des différentes instances, le Conseil a décidé d'adopter ce RUE ainsi que le schéma d'aménagement et la déclaration environnementale relatifs à l'aménagement de la zone de Parc « Petite Somme ».

Le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles a attribué, pour une durée de 4 ans, à l'association momentanée de libraires indépendants (AML) un marché public de fournitures portant sur l'achat de livres papier et sur l'accès à des livres numériques pour les services de l'administration et les bibliothèques publiques. Le Conseil a décidé d'adhérer à ce marché, vu qu'il n'entraîne aucune charge financière ni obligation d'y recourir pour la Ville.

Enfin, il est décidé de procéder au recrutement d'un agent contractuel gestionnaire comptable et budgétaire à temps plein (niveau B1) pour remplacer l'agent responsable du Service Finances. Le Conseil a fixé les conditions d'admissibilité et chargé le Collège de constituer un jury.



ETS DESTREE
BORLON - SERON - ADAM

Mazout

Possibilité de plan
budgétaire

TOTAL

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE
084 46 66 48

TOITURE - CHARPENTE



BONJEAN J-F

GSM **0496 84 66 10**

Rue Lamorteau, 26 - 6940 DURBUY | jf.bonjean@gmail.com



Très beau choix
de lingerie Dames
et Messieurs.

MARY-LINGERIE s.c.
14 route de Marche
6940 BARVAUX s/O.
Tél: 086/21.12.89.

Dépôt de Nettoyage à Sec.



Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol,
parquets massifs et flottants, tapis-plain,
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24

Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
www.deco-nv.be

Chantal Piron

Accompagnatrice en développement personnel & bien être

Vous propose ses journées de constellations familiales et
systémiques en groupe au Centre Culturel de Durbuy.

En Avril - Mai - Juin et Septembre

Pour plus d'informations rejoignez-moi sur  gr.unification ou au 0479 791 869



- Electricité
- VMC
- Domotique
- Protection et détection incendie
- Eclairage commercial et urbain
- Eclairage LED
- Câble réseaux

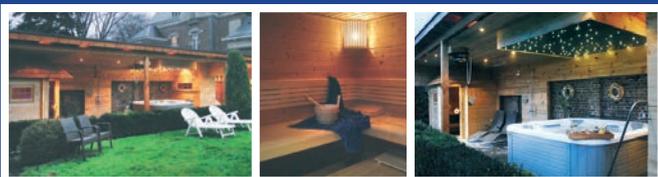
Rue du Vieux Mayeur, 9B1 - 6940 barvaux s/O
elec.nutal@gmail.com



NOUVEAU
WELLNESS PRIVÉ

ouvert à tous

de 2 à 5 personnes A partir de 80€ les 2h



Manoir Ormille - Chambres d'hôtes de charme & Spa

Rue de Barvaux 40 | 6941 Bomal-sur-Ourthe | Tel: 0478 93 41 60
www.ormille.be | ormille@skynet.be



Séance du 13 juin 2018

Le Conseil a voté une motion de soutien au Centre médical hélicoptère de Bra-sur-Lienne, qui vise à obtenir la reconnaissance de l'utilité du vecteur hélicoptère dans le cadre de l'aide médicale urgente, en tant que réponse adaptée aux secours urgents dans les régions rurales éloignées des hôpitaux spécialisés, et à établir un groupe de travail pour définir un cadre légal du secours hélicoptère en Belgique, en collaboration avec le SPF Santé publique.

Les comptes 2017 du CPAS ont été adoptés. Le résultat budgétaire de l'exercice présente un boni de 188.107,10 €, et le résultat comptable un boni de 343.211,59 €. Une modification au budget communal 2018 a également été approuvée, à la suite de laquelle le boni au service ordinaire est de 448.629,20 € et 1.200.000 € au service extraordinaire.

Trois dossiers dans le cadre de la réfection des voiries agricoles 2016 ont été approuvés : à Grand-Houmart (montant estimé à 41.679,75 €), à Morville (montant estimé à 151.998,39 €) et Wéris (montant estimé à 188.778,15 €). Ces dépenses seront inscrites au budget 2019, et des subsides seront demandés au Service public de Wallonie.

A Petit-Han, c'est dans le cadre du Plan d'Investissement communal (PIC) 2017-2018 que le Conseil a approuvé le dossier de la réfection de la Rue des Aguesses (montant estimé : 1.017.659,17 €), avec ici aussi une possibilité de subsides.

A l'église Sainte-Walburge de Wéris, c'est le remplacement des vitraux qui est à l'ordre du jour. Le coût de l'opération (intervention d'un maître verrier) est estimé à 84.800 €. Les motifs de ces nouveaux vitraux ont été imaginés par l'artiste durbuysien Gilbert Laloux, qui s'est inspiré de la vie de sainte Walburge.

Il est à nouveau question de l'aménagement de cheminements pédestres et d'une zone de stationnement sécurisé à Durbuy-Vieille-Ville (ancien mini-golf et au-delà). Le dossier porte cette fois sur l'installation de 5 caméras de surveillance (notamment au parking motos et au parc à conteneurs) pour sécuriser la zone. Le montant de l'opération est estimé à 24.200 €, qui sera pris en charge par le FEADER (Fonds européen d'aide au développement rural). Une caméra surveillera également les toilettes publiques qui y seront installées (montant estimé pour leur installation : 40.000 €).

Un agent de la Province de Luxembourg a présenté au Conseil (qui l'a approuvé) un Plan d'action pour une énergie durable (PAED) établi dans le cadre de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie. Il vise à encourager à réduire au maximum les émissions de CO² dans les communes en identifiant les secteurs où intervenir (pour Durbuy : les transports et le logement). 40 des 44 communes de la Province sont engagées, et d'après les évaluations provinciales, Durbuy se classe 2ème en termes de réduction des émissions de CO².

Le Conseil a approuvé la reprise par la Commune des voiries intérieures (y compris éclairage public, filets d'eau, etc) de l'extension du zoning artisanal de Barvaux, réalisées par l'intercommunale Idelux. Cette reprise est une obligation communale une fois la réception définitive des équipements réalisée.

En matière de gestion des déchets, le coût-vérité pour l'exercice 2018 est fixé au taux de 103 %. Par ailleurs, la collecte sélective des déchets ménagers en porte à porte est organisée par l'intercommunale AIVE, secteur Valorisation et Propreté. Le contrat qu'elle a passé avec la société Remondis Belgen expire fin 2019. L'AIVE prend les devants et en a informé les Communes, qui sont invitées à participer au futur marché. Les Conseillers ont décidé de confier à l'AIVE le soin de lancer un nouveau marché, tout en se réservant le droit de confier ou non à l'AIVE l'organisation de la collecte à Durbuy.

Un marché de matériel informatique, d'un montant estimé à 89.903 €, a été approuvé. Il s'agit du remplacement et de la migration des serveurs et de l'espace de stockage du réseau communal, l'équipement actuel ayant déjà 7 ans.

Le Conseil consultatif communal des Aînés est venu présenter ses activités à l'assemblée. Ses principales missions sont de garantir la participation des Aînés à la vie communale en relayant leurs préoccupations et leurs opinions et en favorisant le dialogue intergénérationnel. En 2017, le CCCA a notamment organisé des commissions, le spectacle « Les Aînés de déchéâinent », les Amicales des Aînés, la Journée des Aînés, une journée intergénérationnelle. Il a participé au Village des Associations, au projet provincial « Les Boîtes jaunes », à VIA-Province de Luxembourg.

Ensuite, le Centre culturel a présenté le dossier de reconnaissance qu'il a élaboré dans le cadre du nouveau décret afin de conserver son statut et d'obtenir le subside essentiel à son fonctionnement. Les centres culturels doivent contribuer à l'exercice du droit à la culture et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels

par tous et pour tous dans le respect de l'ensemble des droits humains. La procédure a débuté avec une enquête auprès de la population et l'analyse des besoins et attentes. Deux enjeux se sont dégagés. Premièrement, comment vivre ensemble dans une commune touristique ? En favorisant l'ouverture à l'autre, en retissant du lien social entre les générations, les villages, les groupes culturels, les gens d'ici et ceux d'ailleurs... Le second enjeu est celui des « évolutrad » (évolutions-traditions). Diverses évolutions (touristique, urbanistique, économique) menacent les traditions. Il faut alors permettre aux habitants de réinventer leur futur en reliant traditions et modernité, spécialement les enfants et les jeunes. Une série de pistes et actions concrètes ont été exposées, avec divers partenaires potentiels.

Le Conseil a par ailleurs approuvé les rapports d'activités 2017 de la crèche Les Libellules, de la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne et du Géopark Famenne-Ardenne.

Au niveau du montant de la pension du personnel communal, il existe une disparité assez importante entre les agents statutaires et les contractuels, différence qui n'est pas justifiable vu qu'ils effectuent le même travail. Pour résorber quelque peu cette différence, le Conseil a décidé d'instaurer un régime de pension complémentaire pour le personnel contractuel, et ce dès le 1er janvier 2018, en adhérant au système d'assurance-groupe. La contribution d'assurance-groupe s'élèvera à 1 % du salaire donnant droit à la pension, pourcentage qui pourra éventuellement être augmenté si les moyens budgétaires le permettent.

Concernant le personnel communal enseignant, les Conseillers ont entériné la nomination à titre définitif de Mmes Laurence Ninane (12 périodes de maître d'éducation physique) et Stéphanie Quoitin (institutrice primaire à temps plein), et de M. Charles Louis (instituteur primaire à mi-temps).

Enfin, le Bourgmestre Philippe Bontemps a remis la distinction de Lauréat du Travail à M. Pascal Renes, qui a effectué sa carrière dans les services de police et de sécurité civile.

110 KM DE HAIES
APPEL À PROJETS

- Vous souhaitez embellir ou améliorer les abords de votre exploitation agricole ?
- Vous êtes intéressés par la plantation de haies, d'alignement d'arbres ou de fruitiers ?

Cet appel à projet vous est destiné !
Dépôt des dossiers avant le **15 août 2018**

3 LAURÉATS PAR PROVINCE
bénéficieront du cofinancement du projet, de conseils personnalisés et du suivi complet du chantier !

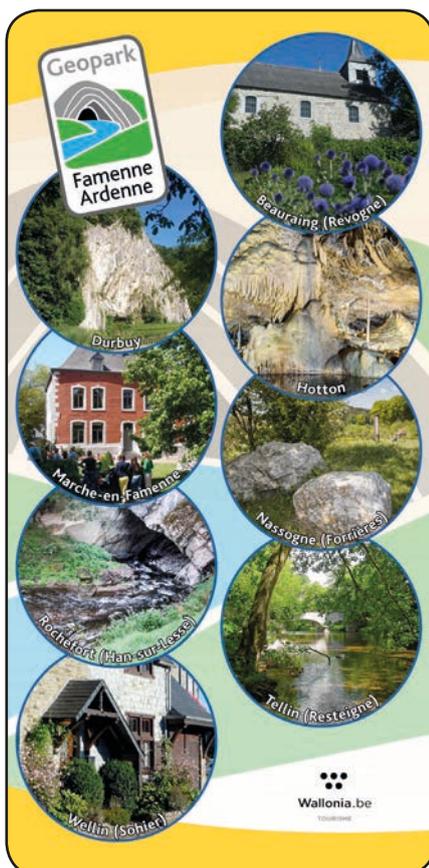
Conditions de participation disponibles sur www.natagriwal.be (rubrique "actualités") - 0493 33 15 89 - lbouland@natagriwal.be

Famenne-Ardenne, le premier Geopark en Belgique !

Il y avait de par le monde 141 geoparks, répartis dans 36 pays et... aucun en Belgique ! Et pourtant, s'il y a en Wallonie une région qui regorge de trésors et d'idées d'escapades, c'est bien la Calestienne, à cheval sur les provinces de Namur et de Luxembourg. D'une superficie de 911 km² et comptant 67.228 habitants, ce territoire, devenu le Geopark Famenne-Ardenne, regroupe, depuis juillet 2016, huit Communes dont Durbuy, Beauraing, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin, et espérait, depuis 2015, être labellisé par l'Unesco.

Un geopark, une richesse géologique exceptionnelle

Un geopark est un espace territorial, accrédité par l'Unesco, qui présente et valorise un héritage géologique d'importance internationale, « alliant intérêt scientifique, rareté, esthétique, valeur éducative, et visant le développement économique, touristique, culturel, historique, immatériel... d'une région », ainsi que le souligne le Français Guy Martini, expert auprès de l'Unesco et directeur du Geopark des Alpes de Haute-Provence.



Le Réseau mondial global des Geoparks (GGN)

En février 2004, au siège de l'Unesco à Paris, 17 geoparks européens et 8 chinois ont constitué le Réseau mondial global des Geoparks (GGN : Global Geoparks Network). Il s'agit d'un partenariat international,

placé sous l'égide de l'Unesco, servant à développer des modèles de bonne pratique et à définir des standards de qualité pour les territoires qui prônent la protection et la préservation des sites patrimoniaux de la Terre, en vue d'un développement régional économique durable.

Fin 2016, le Geopark Famenne-Ardenne, constitué en asbl, avait introduit officiellement sa candidature auprès des instances de l'Unesco et espérait obtenir son label de « Geopark mondial Unesco » au printemps 2018. Eh bien, c'est chose faite !

En effet, en date du 17 avril dernier, le Comité exécutif de l'Unesco a décidé de décerner pour la première fois le précieux label à une région belge, venant récompenser le travail de toute une équipe et de son directeur, Alain Petit. Désormais, le Geopark Famenne-Ardenne disposera du même statut que de grandes régions de France comme l'Ardèche, le Beaujolais, la Haute-Provence. Cette reconnaissance officielle fera connaître la Famenne et l'Ardenne aux quatre coins de la planète. « Ce label permettra d'avoir une stratégie de développement, d'être exigeant vis-à-vis de nous-mêmes avec des responsabilités éthiques et environnementales », explique le Ministre René Collin.



Le Geopark Famenne-Ardenne

Situé essentiellement en Calestienne, cet étroit gradin calcaire qui borde l'Ardenne et fil conducteur du Geopark, ce territoire englobe le bassin hydrologique de trois rivières (la Lesse, la Lomme et l'Ourthe). Il présente un extraordinaire potentiel géologique et l'un des plus riches de Belgique et d'Europe en phénomènes karstiques (grottes et gouffres, dolines, chantoirs et résurgences de cours d'eau, comme la disparition de la Lesse dans le gouffre de Belvaux...). Sites d'intérêt scientifique, grottes et falaises, roches et sédiments, paysages divers, large biodiversité, patrimoine bâti, activités humaines... trouvent leurs origines dans cet environnement naturel.

A la découverte d'un patrimoine exceptionnel

D'ores et déjà, en guise d'hors-d'œuvre, nous vous proposons :

- Une plongée dans les entrailles de la terre aux grottes de Hotton, de Rochefort et Han-sur-Lesse où un patrimoine souterrain incomparable vous attend.



Han-sur-Lesse, Le Gouffre de Belvaux. © Photo Guy Deflandre.



Le Machaon, un habitué de la Calestienne. © Photo Guy Deflandre.

• La découverte d'une faune et d'une flore spécifiques à la Calestienne : des pelouses calcaires, riches en plantes rares comme les gentianes ou les orchidées ; du mousseron au pied bleu, en passant par les morilles, les giroilles et autres coulemelles, de quoi satisfaire le mycophage le plus gourmand ; une avifaune représentée par la chouette effraie, le grand-duc, le rouge-queue noir, l'alouette lulu, la grive litorne. Qui dit fleur, dit papillon : le grand nègre, le machaon, le flambé côtoient la petite cigale des montagnes...

• Une promenade dans le passé pré-historique de ce terroir. Epinglons la Grotte du Coléoptère à Juzaine, le champ mégalithique de Wéris, les Pierres du Diable à Forrières, l'allée couverte de Lamsoul à Jemelle. L'abrisous-roche de Martouzin-Neuville.

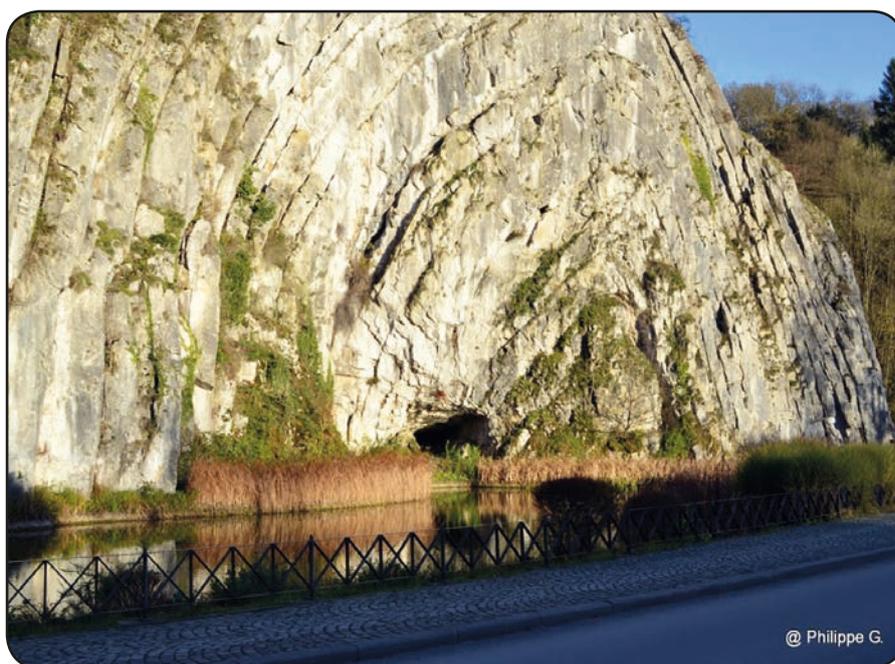
• Un moment de dépaysement à Durbuy, la plus petite ville du monde, nichée au creux d'un ancien méandre de l'Ourthe, dont les murs d'un autre âge et son amphithéâtre de roches et de bois ont gardé beaucoup de charme.

• Une escapade dans de nombreux villages pittoresques, façonnés par tant de siècles et la peine de ses habitants, dont Ny (Hotton), Sohier (Wellin) et Wéris (Durbuy) repris dans la liste des « plus beaux Villages de Wallonie ».

• La visite de l'Archéoparc de Malagne-la-Romaine (Rochefort), du Musée de la Famenne (Marche-en-Famenne), de la Maison des Mégalithes à Wéris, de l'ancienne Fonderie de cloches à Tellin, du château de Lavaux-Saint-Anne et de son Musée de la Nature et

de la Chasse, sans oublier les édifices religieux majeurs, comme les églises Saint-Martin de Tohogne, Sainte-Walburge de Wéris, Saint-Remacle à Wellin ou encore Saint-Etienne de Waha et ses vitraux réalisés par Jean-Michel Folon.

• A moins qu'on ne recherche un peu de calme et de sérénité. Là aussi, le Geopark Famenne-Ardenne peut répondre à vos attentes. Randonnées à pied, à vélo, à cheval, pêche, chasse, escalade, plaisirs de l'eau, tout est possible, dans un univers de forêts et d'eaux vives.



@ Philippe G.

A Durbuy, formé de bancs calcaires dolomitiques très massifs, typiques du Frasnien, l'Anticlinal évoque le temps où l'Ardenne était un massif montagneux soumis à la tectonique qui a fortement plissé et faillé la région. © Photo Philippe Gillon.

• Le Geopark de Famenne-Ardenne offre une multitude d'activités. Curieux, sportifs ou passionnés d'histoire ou de géologie seront amplement comblés. Mais entre paysages verdoyants, musées et animations diverses, il reste une place pour la gourmandise. Après l'effort, le réconfort ! Les spécialités sont nombreuses. Difficile de résister devant une Rochefort ou une Marckloff, un jambon d'Ardenne ou un fromage de chèvre.

Bienvenue au Geopark Ardenne-Famenne

Ce mélange captivant de culture, de loisirs, de gastronomie fait de la Famenne-Ardenne une région à nulle autre pareille, fière de son histoire, respectueuse de ses traditions, et en même temps tournée vers l'avenir et ouverte au monde.

Gageons que le Geopark Famenne-Ardenne, véritable outil de promotion des cultures et du patrimoine local, bénéficiant d'un rayonnement au-delà de nos frontières, devienne un incontestable vecteur de développement économique durable pour cette belle région et pour le grand bien de... Durbuy.

www.geoparkfamenneardenne.be

André BAIJOT.

L'Ardenne ou les Ardennes...

Quand l'éminent Professeur Maurice Piron, des Universités de Liège et de Gand, parlait de Verlaine, il avait toujours soin de distinguer l'Ardenne belge où Verlaine avait ses racines et le département français des Ardennes où le poète traîna après sa sortie de la prison de Mons, une retraite mi-forcée, jalonnée de hauts et de bas.

L'Ardenne ou les Ardennes ? Eternelle question, éternelle hésitation, que l'on retrouve même dans les encyclopédies comme *l'Encyclopaedia universalis* ou la *Grande Encyclopédie Larousse*. Simple pluriel majestatif ou y en a-t-il vraiment plusieurs ?

Certains géographes distinguent bien l'Ardenne au sens large, allant jusqu'au sillon Sambre-et-Meuse et englobant donc la Famenne et le Condroz, et l'Ardenne au sens strict. Dans celle-ci, d'aucuns distinguent en outre l'Ardenne centrale et l'Ardenne herbagère, la Haute-Ardenne et l'Ardenne méridionale. Mais s'agit-il pour autant d'Ardennes différentes ?

Le centre de l'Ardenne n'est pas fixe non plus. Quand on dit Ardenne, certains pensent surtout à Saint-Hubert ou à Libramont. Les Liégeois pensent sans doute à l'Ardenne liégeoise (Spa, Francorchamps, La Gleize, etc.). Les Américains, eux, voient sûrement Bastogne.



Botassart et son « Tombeau du Géant », un site naturel impressionnant !



Embrassée d'un seul coup d'œil, l'Ardenne fait figure d'une forteresse naturelle.
© Photo Alain Legardeur.

Quant à nos concitoyens de Bruxelles ou de Flandre, ils ne s'embarrassent pas de détails et ont tendance à considérer que tout ce qui se trouve au-delà du sillon Sambre-et-Meuse, une fois passé le viaduc de Beez, c'est l'Ardenne. D'ailleurs on ne compte plus non plus les bourgades baptisées pompeusement, à tort ou à raison, « *Porte des Ardennes* », et les célèbres boulangeries ou boucheries ardennaises se rencontrent de plus en plus loin de la terre bénite. Mais ce pays, où est-il ? Où se situe l'Ardenne ?

Les réponses que l'on vous donnera aujourd'hui ne sont pas les mêmes que celles que l'on vous aurait données autrefois. Jadis en effet, et encore au début du XXe siècle, il n'y avait guère de monde pour se prévaloir d'habiter la terre ingrate d'Ardenne. Comme l'ont révélé les précieux témoignages publiés par le bulletin des *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, pour les habitants de la lisière ardennaise et même de l'intérieur, l'Ardenne, c'était toujours un peu plus loin. A tel point, si on caricature, qu'on aurait pu la traverser de part en part sans la rencontrer ; elle commençait toujours au village suivant. Ardennais était synonyme

de pauvre sinon de reculé, d'avare ; en wallon liégeois *ad'neûs* signifiait « *paysan, lourdaud* » (avec influence de *âgne*, « *âne* »). Une terre « *ardennaise* » était une terre médiocre. Bref, c'était une étiquette infamante.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui revendiquent le droit d'être Ardennais, d'habiter l'Ardenne (du moins le week-end ou durant les vacances !). Ardenne est devenu symbole de nature, d'espace, d'isolement, de dépaysement. Poumon vert de la Belgique, isolat forestier au cœur du nord-ouest européen, l'une des portions de la planète les plus industrialisées et les plus urbanisées, l'Ardenne (« *Merveilleuse Terre de vacances* » comme le proclament les panneaux publicitaires à propos de la province de Luxembourg), c'est un peu et

l'Ardenne proprement dite, à l'Ardenne *stricto sensu*, telle qu'elle est définie et délimitée dans la remarquable monographie en deux volumes que lui a consacrée Giovanni Hoyois, *L'Ardenne et l'Ardennais*.

Lorsque, en remontant du confluent de Sambre et Meuse, vous avez tour à tour gravi et dévalé les côtes du Condroz, au plateau d'Haversin un spectacle saisissant s'offre à vous. Sous vos pieds, la terre se dérobo. Une ample dépression creuse à travers le pays une sorte de long fossé ; par-delà, embrassant tout l'horizon, s'élève à perte de vue un massif noirâtre. De hautes croupes boisées s'imposent de long en large, jusqu'aux lointains confus où une même grisaille mêle terre et ciel. Les sommets n'en sont pas tourmentés, ils dessinent de larges mouvements cir-

nombre », incisés par de nombreux vallons où chantent rivières, ruisseaux, ruisselets, tout bruissant des tumultueuses légendes de l'Ardenne mystérieuse. Car les fées, les loups-garous, les sorcières, le pépé-crotchet, le verbouc, la « *roudje bounette* », ne sont pas loin. Vision ineffaçable que ces gorges boisées s'élargissant en de vastes prés étoilés de jonquilles et de populages au printemps, de colchiques en automne. Quelle multiplicité d'impressions dans le spectacle de ces hauts plateaux ondulants en dépressions insensibles jusqu'aux forêts lointaines bleuies par l'horizon !

Ce bleu d'Ardenne, si joliment évoqué par Carlo Bronne : « *Par-dessus les taillis dévalant la colline, on aperçoit la masse des bois dont la bande verte et frémissante se détache sur les plans vaporeux qui, au-delà de la vallée, s'échelonnent jusqu'au ciel... Il y a un bleu de cobalt et un bleu d'outremer, un bleu de Prusse et un bleu de France. Pourquoi n'y aurait-il pas un bleu d'Ardenne comme il y a un jaune de Naples, un brun Van Dyck et un vermillon de Chine ? On voudrait capter sur la palette des mots ce bleu indéfinissable de nos horizons où il entre à la fois du soleil et de l'ombre, le reflet de la nue et la vapeur de la forêt, ce bleu qu'on retrouve dans les tableaux du dinantais Patenier, sans qu'on sache s'il est dû à ses enchantements italiens ou à ses souvenirs meusiens. Parfois d'un ton pastel quand le jour est clair et que la matinée est chaude, parfois d'un velours touchant au mauve au seuil de la nuit, parfois d'une opacité tragique quand l'orage approche, bleu d'Ardenne, changeant et profond comme la mer !... ».*



Ce bleu d'Ardenne ! © Photo Philippe Gillon.

tout à la fois nos Alpes, nos Cévennes mais aussi notre Provence.

Le label Ardenne a du reste fait fortune en Belgique, entre autres chez les professionnels du tourisme et aussi chez les géographes chargés de baptiser les régions. Au sud de Namur, ne trouve-t-on pas *l'Ardenne condruzienne* ou *Petite Ardenne* ? Au sud-est de Bruxelles, *les Ardennes brabançonnes* (région de Chaumont-Gistoux). Au nord-est, *les Ardennes campinoises*. Jusque dans les Flandres où émergent *les Ardennes flamandes* (région de Renaix), célèbres chez les cyclistes par les petites côtes abruptes qui rompent la monotonie du plat pays. Dans ces trois derniers cas, c'est l'aspect accidenté qui est mis en exergue, ce qui ne cadre pas tout à fait avec l'Ardenne, avant tout un plateau élevé. Il est vrai que les slogans touristiques ne s'embarrassent guère de ces contingences !

Après ce long préambule, venons-en à

conflexes, mais sans accident majeur : ni rocs saillants, ni larges entailles, ni même aucun mamelon éminent. C'est l'annonce d'une terre sombre. On devine en profondeur un espace froid et venteux. Ainsi se présente l'Ardenne.

Pays plutôt farouche, en somme, et qui se laisse difficilement reconnaître. Souvent, il n'a ni lignes ni contours. C'est un enveloppement de brumes, c'est un amas de nuées derrière lequel tout est mystère, et l'Ardenne, qui, de toute manière, n'apparaît jamais ouverte, est alors terriblement close. Que ce soit sous les clartés de l'été ou en sa longue, très longue mauvaise saison, l'Ardenne présente une figure bien à elle, au point que, d'emblée, sa personnalité vous frappe. Une haute forêt, toute l'Ardenne tient en cette image, aussi vieille que les premiers yeux qui la contemplèrent, aussi antique, sans doute, que la première langue qui la nomma.

Nous sommes au pays « *des bois sans*

Pays d'eau et de forêts, havre de verdure et de solitude, l'Ardenne s'étend comme une tache verte des deux côtés de la frontière. Des générations d'hommes, en accord profond avec cette terre, ont façonné ces terroirs où tout est profondeur : le silence, l'ombre, la solitude et l'infini de ses calmes paysages, les frémissements d'arbres et les ténébreuses frondaisons de ses futaies, la sauvage beauté de ses vallons où l'eau, sourdant des prairies, s'unit en ruisselets et s'écoule en cascades amusées, le souvenir des odeurs de harde et des baisers de soleil bleuissant le marquetage des labourés maigres, le ciel blanc d'étoiles des nuits d'hiver, la longue patience de l'hiver sous les toits enneigés, désertés par les oiseaux, les contes et les légendes rebondissant à la veillée, dans la « *chambre* » qui sentait le feu de bois, quand crépitait l'âtre...

Mais c'était naguère !

André BAIJOT.

Ballade dans le monde fascinant de l'étrange avec Philippe Dumont

Tohogne peut s'enorgueillir de posséder en ses murs des artistes de renom comme le graveur Alain Lovenberg et Philippe Dumont... Ecrivain, peintre, sculpteur figuratif, Philippe Dumont s'inscrit résolument dans la mouvance du réalisme fantastique.



Né en 1954 à Bruxelles, Philippe Dumont exercera la fonction d'Officier de Police Judiciaire. Il abandonnera sa carrière en 1984 pour vivre une nouvelle dimension professionnelle.

Consacré expert pour la peinture flamande et hollandaise des 16^e et 17^e siècles auprès des « Cours et Tribunaux » et devenu marchand de tableaux, il choisira au début des années 90' de devenir sculpteur.

En outre, ses connaissances tant au niveau judiciaire que du cinéma fantastique lui permettront de devenir membre du Jury (avec Maxime Chattam et Stéphane Bourgoïn) du 30^e Festival International du Film Fantastique et de Thriller de Bruxelles 2012 ainsi qu'en 2015 pour la catégorie « Scénarios » de ce même Festival.

Philippe Dumont publie sous le pseudonyme Maxence Valmont afin d'éviter les confusions avec 3 autres écrivains portant même prénom et même nom et qui, eux aussi, publient dans un registre similaire.

Le polar reste très populaire et quand s'y ajoute le fantastique, nous sommes envoûtés.

Ce genre littéraire nous permet de découvrir des personnages hors normes, un visage de l'humanité que normalement nous ne rencontrons jamais. L'intérêt du

polar réside dans notre participation à l'histoire, à la réflexion qu'il induit. On essaie de trouver le coupable et, en général, on se trompe ! L'écrivain nous emmène par de multiples détours et rebondissements vers celui qu'on ne pouvait soupçonner.

Le fantastique nous saisit en surgissant brutalement dans le récit et apporte une atmosphère quelque peu angoissante.

Philippe Dumont est un auteur qui, son

passé professionnel oblige, connaît la face cachée de ces êtres qui évoluent dans notre monde où pourtant le crime est un des grands interdits.

Il parvient à recréer des situations complexes et à nous entraîner vers l'hallucinant. Son écriture est très belle et précise.

Ses romans sont à lire absolument. Quand vous ouvrirez ceux-ci, vous ne pourrez plus vous échapper jusqu'au dénouement. On reconnaît là le talent de l'auteur.

Christiane GROMMERSCH.

Sa bibliographie

« *Pour quelques grammes d'éternité* », Editions SEMA.

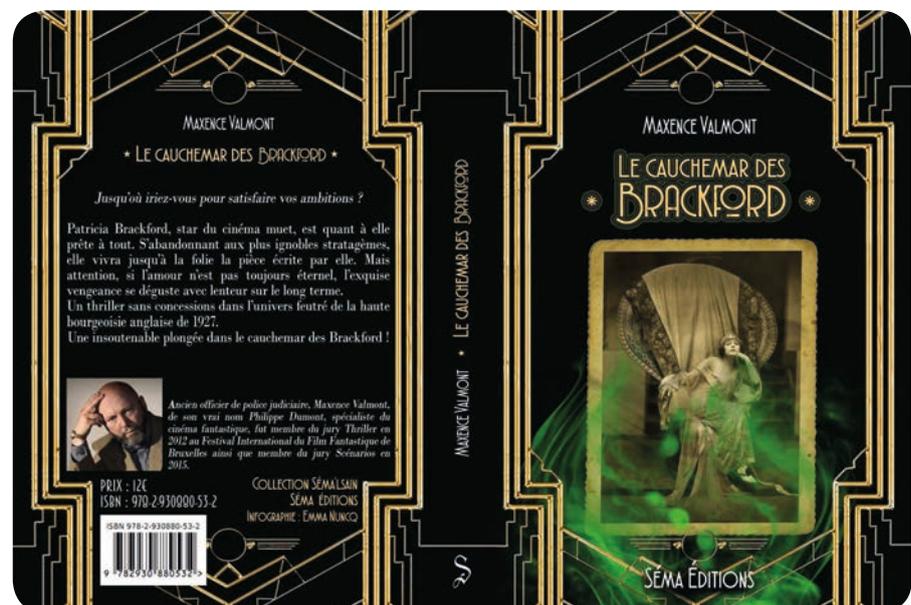
« *Les baisers de l'horreur* », Editions ACADEMIA.

« *Le cauchemar des Brackford* » Editions SEMA - sortie en juin.

« *Cathy* », une nouvelle en version numérique - sortie en juin/juillet. Cette nouvelle fera l'objet d'un court métrage/film.

« *Kilcrops* », en finalisation sortie probable en 2019.

www.facebook.com/philippe.dumont.16



Le « Fonds René Brialmont »

Le 3 juin dernier, le « Fonds René Brialmont » a été inauguré officiellement au Centre de Documentation de l'Ourthe. Une collection de plusieurs centaines de pièces de théâtre sont ainsi regroupées et accessibles aux amateurs de théâtre au Moulin de Bardonwez. C'était l'occasion de mettre à l'honneur René, cet artiste hors du commun, originaire de notre Commune.

Li treûs d'djun passé, li, Fonds René Brialmont a stou officièl'menint drovou à Molin d'Bardonwez (Rindeu), wice qu'on z'a rassonné dès cintinnes di pièces di théâtre pos les djins d'avâ chal qui vôrît lès èpronter.

C'esteût loccâsion di s'sov'ni di René, ine ârtiss di nosse commune:

René a v'nou à monde a Long'vèye; il a todis étindou djâser walon, la qu'on l'djâsé've tos costés, è z'è viyèdges èt d'vins totes lès mohones.

Il a stou è scole a Bastogne èt c'est la qu'Billy Fassbender, si professeûr, li fat djower Li P'tit Prince, la qu'l'esteû to djônê, puis i djowa li Docteur Knock, èt c'est'insi qui ramassa l'virus dè théâte, come si papa qui djowév'e dèdja èl troupe dè viyèdge.

Addé les scouts, on l'a loumé «Furet boute-en-train»: todis plêhant, et todis l'prumî a rinde chervice. Qwand i fourit djonne ome, i div'na ine artiss divins totes sôres d'afères.

Il aimév'e sicrîre, des novèles, des cont'rèyes èt des pièces di théâte, è walon come è français.

Il a stou acteûr, mèsse di djowe, è i imaginév'co lès décôrs! Il a djowé avou l'troupe di Jenneret vint'années à long. Avou lu, il'ont gâgné qwète côps Li Coupe dè Rwè, è l'on minme sitou djowé è l'Italie «li méd'cin mâgré lu».

René aimév'èssi l'musique èt l'tchant. Il esteût scul'teûr a ses eûres, i fat dès cintinnes di sudjets po lès crèches: dè bwès, del pîre, dè fiér...èt c'est'a lu qu'on deût li fâmeû DOUDA qu'a stou d'né às ârtiss del commune.

Awoureu di s'pays, i s'a brâmint intéressé à l'Oûth èt às bètchètes qu'alint so l'ève djusqu'a Lîdge.

On djâse di lu come d'ine ome qui n'fév'wère di brut, qui volév' todî qui tot seûye a lection; dès côps qui gn'a, l'esteût minme on pô soyant èt grôulâ. Il âreût volou qui l'djônnesse d'asteûr compurdahe kimint lès djins vikît d'vins l'timps, il aimév'e si pays d'Derbu èt nosse lingadge.

C'est po çoula qu'il aveût wârdé totes sôres di pièces èt qu'i les aveût d'nés a l'Bibliothèque di Barvê, owis on z'a décidé di les mête avou dès ôtes pièces del fédérâcion walone, a Bardonwez.

Grâce a lu, nos continow'rans a dis'finde li bê walon qu'il aimève tant, èt nos dirans come il âreut dit: Dji m'ennè'r'va. Dji n'frè rin d'bon avou vos'ôtes!

Voici un extrait de l'hommage qui lui a été rendu :



Dès sa naissance à Longueville, René a été bercé par le wallon puisque c'était la langue parlée dans les campagnes et à la maison. Après l'école primaire il a fait ses études secondaires à Bastogne, où un de ses professeurs, Billy Fassbender, le fit jouer dans des pièces de théâtre. Il fit ainsi sa première prestation dans le rôle du «Petit Prince» de Saint-Exupéry alors qu'il était tout jeune adolescent, il joua ensuite dans le «Docteur Knock». Il alla donc à «bonne école» avec Mr Fassbender qui lui a donné le virus du théâtre. A noter également que son papa jouait lui aussi dans une troupe locale.

Chez les louveteaux et les scouts, son totem était « Furet Boute-en-train ». De son expérience chez les scouts, il avait gardé le sens du «rendre service». On lui avait à peine demandé un coup de main qu'il était déjà prêt.

Devenu adulte, René Brialmont a brillé par sa polyvalence artistique : en effet, il excellait dans de nombreux domaines.

En tant qu'écrivain, Il a rédigé des pièces de théâtre en wallon et en français, des nouvelles et des contes illustrés grâce à la richesse de ses connaissances du milieu.

Il maîtrisait également l'art de la scène ; tantôt comme metteur en scène ou créateur de décors, tantôt comme acteur. Il a joué dans la troupe de Jenneret durant une vingtaine d'années. Avec cette troupe, ils ont gagné quatre Coupe du Roi et ils ont même été jusqu'en Italie présenter « Li médecin malgré lu » de Molière.

René était également féru de musique, aussi bien de musique instrumentale que de chant de choral.

Artiste sculpteur, il s'illustra notamment en moulant des sujets de crèche et des pièces d'armes variées. Il travaillait toutes les matières, aussi bien le bois que le métal ou le silicone ... Jusqu'à sculpter un objet devenu célèbre sur nos terres, le « Douda do d'Outhe».

Passionné par sa région et son patrimoine, il s'était fortement intéressé à la batellerie sur l'Ourthe, à l'histoire du bassin de l'Ourthe pour créer ce personnage qui naviguait sur l'Ourthe en *betchète*.

Ce Douda qu'il a imaginé est devenu pour nous un objet symbolisant le mérite culturel remis à des artistes durbuysiens. Il obtint différents prix à travers sa vie dont le «Prix des Critiques wallons».

Actif et président au sein du Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA), il avait mené à bien un projet « Les Aînés se déchainent » qui avait été lauréat et 1^{er} prix de la bourse « Bien vieillir en province du Luxembourg ».

Au niveau de son tempérament, on le décrivait comme quelqu'un de très méticuleux voire perfectionniste, discret, dévoué et passionné. Parfois même bougon...

Il voulait que nos traditions ne se perdent pas et que la jeunesse de maintenant sache quelle était la vie d'antan. Il aimait transmettre son savoir et son amour de notre patrimoine et de notre langue régionale.

A ce titre, il avait coaché Hermione Lespagnard - qui se trouve dans l'assemblée - pour un concours de récitation en wallon. C'est ainsi que, grâce à René, elle devint championne de récitation à 10 ans à peine...

En tant que fervent défenseur du wallon, il avait collectionné de nombreuses pièces de théâtre tout au long de sa vie, qu'il avait léguées à la Bibliothèque de Barvaux.

Peu avant son décès, il avait émis l'idée que celles-ci soient transférées au Centre de Documentations de l'Ourthe pour être rassemblées avec d'autres pièces, issues de La Fédération Culturelle Wallonne et Gaumaise du Luxembourg belge.

C'est donc chose faite à présent grâce à une convention signée entre la Ville de Durbuy et le Centre de Documentations. En toute logique, ce fonds a été appelé « **Fonds René Brialmont** » en hommage à son amour du théâtre et du wallon. Cela

permettra la valorisation de ces pièces grâce à un répertoire et un catalogage particulier, ainsi qu'à une centralisation.

Depuis, la Ville de Durbuy a signé une nouvelle convention avec la FWB dans le cadre du label « **Ma commune dit awe** ». A travers celle-ci, nous nous engageons à mener des actions concrètes dans divers domaines pour la protection de ce patrimoine exceptionnel. Nous continuerons donc à défendre notre langue régionale malgré l'absence de René Je pense qu'il

aurait été un fervent acteur et défenseur de ce programme...

Je terminerai en reprenant une expression qu'il aimait à dire : « **Je m'ner va, dji feraî rin d'bon avous vos otes** ».

Cécile COLIN,
Echevine de la Culture.

Merci à Nadine Lambert pour la traduction en wallon.

Les Journées du Patrimoine les 8 et 9 septembre sur le thème de l'insolite



Au Musée de Durbuy

Les 8 et 9 septembre, le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Durbuy organisera en collaboration avec l'OCTD des **visites guidées de la Halle aux Blés** dans laquelle il est installé depuis décembre dernier.

Lors de cette visite, vous apprendrez les histoires insolites de la ville de Durbuy et de la Halle. Vous serez également immergé dans le passé grâce à une histoire contée. La visite se poursuivra dans la vieille ville pour partir à la découverte de ses anciens moulins.

Durant la première quinzaine de septembre (du 31/08 au 13/09), le Musée accueillera également l'exposition « **Zoom sur votre patrimoine de Wallonie** » réalisée par l'Agence Wallonne du Patrimoine. Vous pourrez y admirer les clichés gagnants du concours organisé par l'AWaP. Parallèlement à cela, le Musée exposera une sélection d'œuvres représentant la ville.

L'accès à ces différentes activités est entièrement gratuit. Les visites guidées des 8 et 9 septembre seront au nombre de 3 par jour (11h, 14h, 16h). Réservation obligatoire au 086/43.47.95 ou par mail : mamcd@durbuy.be.

Pour patienter jusque-là, vous pouvez toujours venir admirer les aquarelles de Marcel Lucas, notre collection permanente, ainsi que les toiles de Gilbert Laloux sur le thème de la Flûte enchantée, notre exposition temporaire. Celle-ci est prolongée jusqu'au 26 août !

Circuit en autocar

L'asbl Terre de Durbuy, le Centre Culturel et l'OCTD - en collaboration avec la Ville - vous convient à la découverte des moulins le dimanche 9 septembre à travers la Commune :

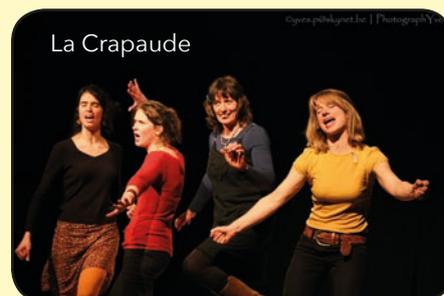
- * 09h30 : Départ du parking de l'ancien Hôtel de Ville.
- * 10h00 : Moulin mobile d'Alfred Job à Ninane avec Armel Job et Jacky Adam
- * 10h30 : Moulin des Roches, avec Maroussia Dussart (conte de La légende des roches)
- * 11h30 : Moulin Ste Catherine à Aisne et expo photos de Didier Lardot
- * 12h15: Bomal : circuit pédestre du carré vers le parc en passant à proximité de l'ancien moulin et de la roue, jusqu'aux vannes, près du terrain de football
- * 13h00 : Repas-traiteur à la cafétaria salle MDG,
- * 14h00 : Historique de l'ancien moulin de Barvaux
- * 15h00 : Moulin de Petit-Houmart
- * 16h00 : Moulin de Jenneret (collation du terroir prévue)
- * 17h00 : **Concert de la Crapaude** au château de Jenneret : Chant à cappella.

Autour de la table qu'elles utilisent comme percussion, ces quatre femmes chantent, racontent et remettent au goût du jour des chansons récoltées en Wallonie. Leur spectacle est une invitation à un voyage moderne au cœur de nos racines, bercé par les influences et les rythmes des musiques du monde.

Réservation au CC : 086/21.98.71

Prix (transport en bus - repas - entrée concert) 18 euros

Prix sans le repas : 13 euros



La Crapaude

Cécile COLIN, Echevine de la Culture.

La Cellule Egalité des Chances de Durbuy fête ses 10 ans

Ainsi, pour célébrer dignement cet anniversaire, un programme exceptionnel sur 2 jours, les 10 et 11 mars 2018, a été proposé au Centre Omnisport de Durbuy.

Le samedi, après une après-midi d'activités de bien-être, nous avons clôturé la journée avec un souper-spectacle, café-théâtre-impro avec la compagnie « La Plume à l'Oreille », sur le thème de l'Egalité des Chances, qui a attiré plus de 70 personnes. A travers l'humour et le rire, tous les messages pour promouvoir le « Vivre ensemble » captent et interpellent les spectateurs.

Le dimanche 11, c'était la traditionnelle **Journée de la Femme** avec ses nombreuses activités et ateliers bien-être, massages, yoga, estime de soi, nutrition, gestion du stress, etc... Cette journée accueille plus de 150 citoyennes de Durbuy et des Communes avoisinantes, des femmes de tous les milieux sociaux, dans une ambiance conviviale et propice aux rencontres et rapports humains.

C'est grâce à la collaboration sans faille du COD que ce week-end a pu être organisé, mais aussi au BEPS Durbuy (Bien-être et Prévention Santé). Un tout grand merci à eux !

Profitons de cet anniversaire pour faire une petite rétrospective de cette décennie pour l'Egalité des Chances de la Ville de Durbuy : « **Ce n'est pas le temps qui passe, mais plutôt nous qui le traversons !** »

En 2008 c'est Jean-Marc Jalhay, Echevin de la santé, du sport, de l'égalité des chances, de l'économie qui avait mis en place ce projet. Malheureusement, il nous a quittés inopinément le 5 février dernier. Sa gentillesse et son humanisme nous manqueront. Nous n'oublierons jamais que c'est grâce à lui que ce projet a le mérite d'exister, ici à Durbuy, pour faire reculer les inégalités, lutter contre les discriminations, favoriser le vivre ensemble et faire évoluer les consciences.

L'accès pour tous aux droits fondamentaux ne va pas de soi et nécessite un travail sans relâche, l'actualité nous le confirme tous les jours.

Une des premières tâches dévolue à la Cellule Egalité des Chances était un cadastre de l'accessibilité des bâtiments communaux, grâce auquel des travaux ont été entrepris pour faciliter l'accès aux PMR ; ce qui a valu à Durbuy le titre de « **Handicity** » en 2012.

Notons aussi que Durbuy a signé la charte Egalité des Chances et devient ainsi une « **Commune Egalité** » en juin 2013, la première en Province du Luxembourg.



Ce projet a permis à Durbuy d'être une Commune pilote en la matière.

Et dernièrement avec la signature de la charte « **Commune jeunes admis** », en septembre 2016, Durbuy s'engage à donner de la place aux jeunes et à soutenir leur épanouissement au sein de notre Commune. Cependant, les chartes et les titres ne suffisent pas ; si les actes concrets ne suivent pas, cela ne sert pas à grand-chose. Mais il ne tient qu'à nous tous, élus communaux, employés communaux et nous tous citoyens à adhérer à cette philosophie EDC en mettant en pratique ces valeurs de respect des différences, de solidarité, d'engagement et de collaboration.

Quant à la **10^e édition de la Journée de la Femme**, si elle a pris cette forme dédiée au bien-être, c'est pour permettre aux femmes de prendre du temps pour elles, de

se rencontrer, de partager des expériences de vie, de prendre confiance en elles. Car se battre sur tous les fronts dont celui de l'égalité hommes/femmes requiert par moments le besoin de s'arrêter, de souffler, de s'occuper de soi, de se recentrer.

Ces derniers mois ont vu émerger une « **libération de la parole** » via les hashtag à **présent bien connus dont le #metoo**. Ce mouvement n'est qu'une étape d'un processus lent entamé par les féministes de la première heure, qui a permis aux femmes occidentales d'aujourd'hui d'intégrer complètement l'idée d'égalité, grâce notamment à des moments de répit permettant l'introspection et l'échange.

Le processus est loin d'être achevé, malheureusement ; tous les jours, des femmes sont encore victimes du plafond de verre au niveau professionnel, de maltraitance conjugale ou de harcèlement de rue, sans parler des femmes dont les droits sont simplement inexistantes aux quatre coins du monde.

L'égalité des chances concerne tout le monde car chacun d'entre nous peut un jour être confronté à une situation de discrimination directement ou au travers d'une personne de sa connaissance.

A notre niveau, nous pouvons participer à rendre ce monde un peu plus égalitaire en essayant de garder à l'esprit les mots de Martin Luther King : « **Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots** ».

Ankica SELAK,
Coordinatrice Egalité des Chances
086/219.800 ou 0474/450.264
egalite@durbuy.be



Le point sur les travaux de voirie

Voici le point sur les différents chantiers que nous effectuons pour améliorer le réseau routier, ainsi que les espaces publics communaux.



Verlaine



Actuellement, la SWDE procède au remplacement des conduites et raccordements d'eau. Ces travaux seront terminés début juillet, ce qui laissera la possibilité à l'entreprise Roberty de démarrer les travaux de voiries début août.

A noter que Proximus, dans le cadre de ces travaux, posera un nouveau câble de fibre optique afin d'améliorer la situation actuelle, à la grande satisfaction des habitants. Ce ne sera pas un luxe inutile!

Plan HP



Réfection et entretien de trois rues dans le bois des Mignéés : rue des Bouleaux, rue des Chênes, rue des Charmes. Ces travaux sont en cours et seront terminés pour le 1er juillet.

Warre

Dans la continuité des travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau par la SWDE, nous avons voulu réparer les voiries dans leur entièreté mais pour cela, nous avons dû expertiser le ruissellement des eaux. Aussi, un marché a été réalisé et aujourd'hui, nous pouvons vous certifier la pose de nouveaux filets d'eau, ainsi que d'un nouveau tapis de tarmac.

Ce chantier a été adjugé à la société Roberty pour la somme de 143.000 €, de laquelle nous devons soustraire 25.000 €, représentant la part de la SWDE pour le tarmac sur les tranchées.

Ici aussi, l'entreprise s'est engagée à ce que les travaux soient terminés pour le 14 juillet.

Bomal



Actuellement, on procède à des travaux de pose d'égouts rue Noffiot, rue Trieux, rue Frères Collin, l'AIVE étant le maître d'ouvrage.

Les voiries seront entièrement rénovées mais vu les fortes pentes, la nécessité de filets d'eau nous est apparue nécessaire. Une convention de partenariat avec l'AIVE a été réalisée et nous permet de nous accrocher au marché initial de l'AIVE. Tout cela donnera un coût pour la Ville de 145.000 € t vac.

Ces travaux seront réalisés dans la foulée du chantier et seront terminés fin août.

Barvaux, Parking de l'OAL

Au moment d'écrire ces lignes, le dossier est en ordre et est rentré de la Région Wallonne.

Les travaux débuteront en fin d'année, car l'entrepreneur se trouve dans l'impossibilité de les insérer plus tôt dans son planning.

Durbuy-Vieille-Ville



Nous avons procédé au rejointoyage des pavés (1.066 m² !). Pour ce faire, nous disposons d'une enveloppe fermée de 50.000 €. Un marché a été réalisé et les travaux ont été confiés à l'entreprise Mathieu suivant un cahier des charges strict et adapté au Qualiroutes.

Ces travaux sont terminés et peuvent être considérés comme une grande réussite.

Durbuy, l'ancien mini-golf

Il est prévu d'aménager un cheminement pédestre, un espace de stationnement ainsi que le placement de conteneurs enterrés afin d'assainir l'îlot de poubelles.

Le chantier qui s'est ouvert fin mars, avance relativement bien. Le parking proprement dit sera terminé et sera fonctionnel pour les congés payés, c'est-à-dire pour le 14 juillet. Quant à l'espace réservé au « parc à conteneurs », il sera aménagé après les congés payés (août-septembre).

Il est à préciser que cet espace sera doté d'un nouvel éclairage et équipé de plusieurs caméras de surveillance tant pour le parking que pour le « parc à conteneurs ».

A noter que nous prévoyons le placement d'une toilette publique.

Petit-Han, rue des Aguesses

Le dossier a pris un peu de retard mais c'est pour un mieux car nous avons répondu à un appel à projets pour voies lentes et subvention en mobilité douce.

La rue des Aguesses sera équipée d'une piste cyclable (côté droit en se dirigeant vers Rome) et d'un trottoir (côté gauche en direction de Rome). Il s'agit d'un copié-collé avec la rue des Zones. Cela promet une belle réalisation.

Le cahier des charges a été proposé au Conseil communal le 13 juin dernier. Le marché sera réalisé en septembre et les travaux débiteront au printemps 2019.



Chers Concitoyens, tous ces travaux que je viens d'énumérer s'inscrivent dans la mise en œuvre de la politique d'amélioration de

notre cadre de vie, politique que le Collège entend mener à bien pour assurer, plus que jamais, la mobilité, la sécurité et le confort de tous les habitants de notre Commune.

Bonne route et d'excellentes vacances à toutes et à tous.

Freddy PAQUET,
Echevin des Travaux.

La Commune de Durbuy en chantier

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour les désagréments qui, malgré toutes les précautions prises, pourraient subvenir lors de l'exécution de ces travaux. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience !

VENDREDI 29 JUI
19H VERRE DE L'AMITIE DU 30^{EME}
BIERES SPECIALES - BIERE DE TOUR DU 30^{EME}
21H SOIRÉE 70/80/90 PROSON - GRATUIT

30 JUI
RETRO PARTY
DJ FAB // DJ SERGE

FVRAX

TOUR 30^{EME} ANNIVERSAIRE DURBUY

1^{ER} JUILLET
10H BALADE BRASSICOLE
14H JEU DE QUILLES & CONCERT DUO ZEN (COVER)
20H G4 BAND (COVER) + SOIRÉE
CONCERT GRATUIT

MARDI 3 JUILLET
BARBECUE & BAL DE CLOTURE

CONTACT
MYSTERIOUS
NOSTALGIE
FIESSE DI TOUR

TOUR DURBUY - GPS LA 50.347646 - LO 5.527100

Réorganisation temporaire du service de l'urbanisme

Du 15 juillet au 31 décembre 2018, le personnel du service de l'urbanisme devra travailler à effectif réduit. Afin d'assurer la continuité du service public, la réorganisation suivante s'est imposée :

① Appels téléphoniques

Tout appel pour le service de l'urbanisme doit se faire au numéro de la centrale téléphonique : 086/219 811. Votre demande sera enregistrée par écrit (fiche) et transmise à un agent traitant, qui vous recontactera dans les 5 jours ouvrables suivant votre appel. Veuillez donc à laisser des informations précises à la personne de l'accueil qui prendra votre appel.

② Courriels

Les courriels relatifs à l'urbanisme doivent être adressés à michele.thomas@durbuy.be; ils seront traités directement ou transférés vers un agent traitant. Afin de ne pas disperser les efforts pour répondre correctement à un maximum de demandes, veuillez à être aussi précis que possible dans la rédaction de vos courriels.

Les demandes de renseignements urbanistiques émanant des études notariales et des agents immobiliers peuvent toujours être adressées à vincent.cornet@durbuy.be (renseignements payants).

③ Visites

Une entrevue avec un agent traitant n'est envisageable que sur rendez-vous, pris préalablement en suivant les procédures ① ou ② ci-dessus.

Aucune visite n'est possible sans rendez-vous préalable durant la période du 15 juillet au 31 décembre 2018.

Merci pour votre compréhension !

Michèle THOMAS.

ELECTIONS 2018

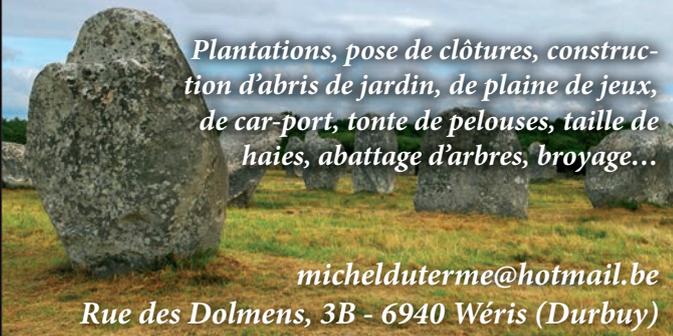
Le **14 octobre 2018**, vous serez amené à choisir vos représentants communaux et provinciaux pour les six prochaines années.

- 👉 Besoin d'une procuration ?
- 👉 Des questions, l'agenda ?
- 👉 Appel aux Asseseurs

Toutes les réponses,
formulaire de procuration,
Mode d'Emploi d'Infor Jeunes
dès maintenant en ligne

<http://electionslocales.wallonie.be>

Parcs et jardins des dolmens
(Michel Duterme) Tél. : 0472 35 98 88



Plantations, pose de clôtures, construction d'abris de jardin, de plaines de jeux, de car-port, tonte de pelouses, taille de haies, abattage d'arbres, broyage...

michelduterme@hotmail.be
 Rue des Dolmens, 3B - 6940 Wéris (Durbuy)

BATIMMOVAN
 S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION





MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETs
 CLÉS SUR PORTE - TRANSFORMATIONS - BARDAGES
 TERRASSES - GARPORTS - PERGOLAS - WELLNESS

www.batimmovan.be
info@batimmovan.be
 084/46.65.16

Rue Pré Ligné 40 - 6997 Biron/Erezée

**DEVIS GRATUIT
 SANS ENGAGEMENT**

MAISON COUNASSE






Barvaux s/O *Goûtez la différence!* Ferrières

BARVAUX : Lu-Je 8h à 19h, Ve 8h à 20h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 18h
 FERRIERES : Lu-Ve 8h30 à 19h, Sa 8h à 19h & Di 8h à 12h30

More Than Coaching sprl
 Hans Westerling
 Photographie et Développement Personnel



0471 86 91 19
 Rue des Basses 23
 6940 Septon www.morethancoaching.be
info@morethancoaching.be

Michel Moens
 ÉLECTRICITÉ sprl



Rue du Mont 10
 6940 WERIS
 N° TVA
 BE 0545.942.229
 Agréé classe 1P1

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION
 PANNEAUX
 PHOTOVOLTAÏQUES
 MISE EN CONFORMITÉ
 VMC
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Tél. et Fax: **086/21.03.08**
 Gsm: **0495/82.04.82**

moens.electricite@gmail.com

BOMAL - DURBUY

TENTES CHAPITEAUX
 Location



Gauthier
DEBRAS
www.debras.tentes.be



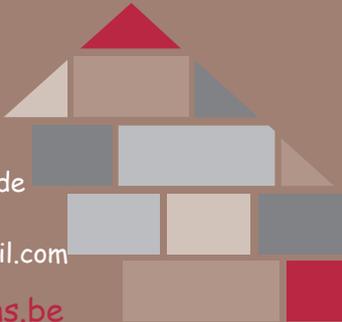


PB CONSTRUCTIONS
 ENTREPRISE DE MAÇONNERIE



Constructions sprl

PASCAL BIHAIN



Champay 4
 6941 Villers-Ste-Gertrude
 Tél : **0473 45 39 85**
pbconstructions02@gmail.com
www.pb-constructions.be

DÉMA



BRICOLAGE, JARDIN, DÉCO

Ouvert du lundi au samedi
 de 8h30 à 18h30 sans interruption
 Ouvert le dimanche matin

Barvaux-s/O - Route de Marche 41A
 Tél. : 086 21 80 30
www.dema.be

Bike2school, un défi qui prend de l'ampleur !

Il y a trois ans, l'ASBL Forum de la Mobilité, en partenariat avec la Ville de Durbuy, proposait pour la première fois à tous les élèves des Ecoles de la Commune de Durbuy de participer au défi Bike2school, initié par Pro Vélo.

Ce défi invitait les enfants à se rendre à l'école à vélo le plus souvent possible durant quatre semaines.

Ce fut dès la première année un franc succès. En effet, en 2016, l'ASBL enregistrait déjà 105 participants et 3299.6 km parcourus. En 2017, ils n'étaient pas moins de 169 inscrits pour parcourir ensemble 5124.4 km. Et cette année, c'est l'apothéose ! L'équipe du Forum de la Mobilité est très fière de vous annoncer que **183 élèves ont, ensemble, battu le grand record, en parcourant 6168.6 kilomètres !**

Nous les félicitons encore chaleureusement pour cet exploit.

Chaque participant a pu recevoir une récompense grâce à nos nombreux sponsors : Mont Mosan, Ploplsa Coö, Forestia, LPM, Pairi Daiza, EuroSpace Center, Monde Sauvage, Domaine des Grottes de Han, Domaine de Palogne, Labyrinthe, Delhaize, Spar, GB Carrefour, Trafic, Police, ...



Continuez à encourager les enfants et ensemble, progressons dans la mobilité douce !

Sarah TESSELY, Directrice.

Ensemble, partageons nos « trucs & astuces »

Des rencontres pour revoir son budget en toute sérénité

Bien ~~x~~ penser son budget !



Animations gratuites et accessibles à tous !

Au sein du CPAS, 5 animations de 3 heures chacune sont organisées durant l'année 2018 par le service de médiation de dettes.

Ces animations variées permettent aux participants de trouver des solutions, de partager leur expérience, d'avoir des réponses à leurs questions et d'échanger leurs trucs et astuces par rapport à différentes thématiques :

- Comment établir un budget ?
- Comment réduire mes dépenses ?
- Que puis-je faire si j'ai des fins de mois difficiles ?
- Comment réussir à épargner ?
- Recettes de cuisine économiques
- Et bien d'autres trucs et astuces !

Intéressé ?

N'hésitez pas à contacter le CPAS de DURBUY
Rue des Ardennes 78, 6941 BOMAL
Tel : 086/34.93.50



Huit jardins au naturel à découvrir le 8 juillet

Le jardin... ce mot exprime des images différentes pour chacun : beauté, nature, potager, fleurs, quiétude... Le jardin est un lieu de vie où nous pouvons donner un coup de pouce à la nature.



Depuis quelques années maintenant, le PCDN organise une journée spéciale, consacrée à la **Découverte de jardins au naturel**.

Certains jardiniers ont déjà de la pratique. Venez les rencontrer, **le dimanche 8 juillet, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h** dans leur jardin. Ces propriétaires, passionnés de jardinage et de potagers, partageront leurs expériences, leurs trucs et astuces, leurs difficultés et leurs succès.

Venez découvrir des lieux très différents, en harmonie avec leurs propriétaires

- le jardin Pourquoi pas, Place Isabeau Madame à Jenneret
- le jardin de l'ASBL Socrates, rue du Ténimont 25 à Barvaux
- le jardin de Jean Fassotte à Grande Enneille 86
- le jardin de Chantal et Bernard Adam, rue du Colonel Vanderpeere 5 à Grandhan
- le jardin de Pascale Gooris, rue du Colonel Vanderpeere 3 à Grandhan
- le jardin de Brigitte Vanopdenbosch, Vieux-Fourneau 4 à Izier, uniquement l'après-midi
- le jardin de Jacqueline Viatour, Champay 13 à Villers-Ste-Gertrude
- le jardin de Claude et Eric Jurdant, rue Gilles Bouvet 27 à Villers-Ste-Gertrude

Consultez notre site internet pour préparer votre itinéraire, un ajout ou un désistement peut toujours intervenir.

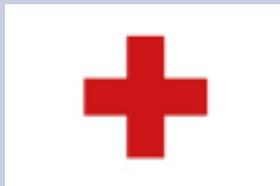
La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



Wallonie



APPEL A BENEVOLES ACTIFS DANS LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES Séance d'information le jeudi 28 juin à 18H30 Route de Marche, 48 - 6940 Barvaux

EN QUOI CONSISTE CET ENGAGEMENT ?

Partout en Belgique, la Croix-Rouge s'active pour améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables. En complémentarité avec d'autres acteurs, nous accompagnons, à domicile ou en maison de repos, toute personne qui souffre d'un sentiment de solitude ou d'isolement social.

Saviez-vous que près d'une personne âgée sur deux souffre de solitude ? Nos équipes de volontaires Croix-Rouge en Province de Luxembourg réalisent aujourd'hui près d'une centaine d'actions annuellement. Et nous recherchons des volontaires pour développer un réseau solidaire sur la Commune de Durbuy.

ÊTES-VOUS FAIT(E) POUR CETTE ACTIVITÉ ?

Nous recherchons différents profils de bénévoles de terrain pour aller à la rencontre des personnes ou pour soutenir l'activité et encadrer les équipes, communiquer sur le projet, aller à la rencontre des partenaires....

Vous êtes sensibilisé(e) à la problématique ? Vous avez plus de 18 ans, vous disposez d'un peu de temps libre ? Vous désirez participer au développement du projet dans votre Commune ?

Vous avez certainement des qualités pour améliorer le quotidien des personnes souffrant de solitude !

QUELLES FORMATIONS SEREZ-VOUS AMENÉ(E) À SUIVRE ?

Vous recevrez une formation sur les thématiques de la solitude et de l'isolement social ainsi qu'une formation à l'écoute.

Plusieurs fois par an, nous organisons des rencontres pour partager sur différentes problématiques liées à l'isolement social.

Vous suivrez également un module d'introduction à la Croix-Rouge.

TENTÉ(E) ?

Contactez-nous pour obtenir plus d'informations !

Coordonnées de contact : Comité provincial Croix-Rouge Province du Luxembourg - 063/22.10.10.



www.economie.durbuy.be

Vous souhaitez connaître toutes les offres d'emploi dans la commune ?

Vous démarrez votre activité et recherchez un local pour vous installer ?

Vous êtes à la recherche d'un corps de métier pour vos travaux ?

L'actualité économique locale vous intéresse ?



La partie « Economie » du site Internet de la Ville de Durbuy vous aide dans vos recherches. Grâce à une navigation aisée et une mise à jour régulière des informations, vous obtiendrez rapidement les réponses à vos questions.

Accompagnement web

Dois-je avoir un site web ? Suis-je visible sur Google ? Gérer une page Facebook uniquement pour mon activité, est-ce possible ? Mon site est-il lisible sur différents supports (tablettes, smartphones...) ?

Autant de questions que vous vous posez et pour lesquelles nous vous proposons un accompagnement personnalisé et gratuit.

Pour tout renseignement, prenez contact avec Caroline Lamy au 086 219 864 ou via caroline.lamy@durbuy.be



Pour notre environnement, l'utilisation des sacs plastiques à usage unique est interdite en Wallonie, pensez à vous équiper !



Plus d'info sur www.moinsdedechets.wallonie.be



Super nouvelle :

Cet été, pas d'interruption pour les marchés de Li Terroir !

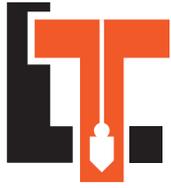
Vous aurez donc le loisir de remplir votre panier de bons produits locaux, même durant la belle saison !



6 et 20 juillet | 3 et 17 août, de 16h à 19h

Salle Arthur Delacoelette (à côté du Brico Service)
Rue du Noyer à Melreux. Info au 0472 38 19 72

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Luc Tasia & Fils s.a.



- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. **086/32 21 03** Fax **086/32 28 00**
info@luctasia.be
Rue Grande Enneille 104 - 6940 DURBUY

centre funéraire Pol Laffut & Heerwegh
 Rue Erène 9 | 6900 Marche-en-Famenne
 Hotton-Melreux | Barvaux | Hamoir | Anthistes
 Comblain-au-Pont | Poulseur | Marche-en-Famenne
 Rochefort | Jemelle | Wellin



**funérailles, crémations,
 assurances obsèques,
 assistance en formalités
 après funérailles**

084 46 62 11
 24h/24h et 7j/7j

www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be

DÉPANNAGE & VENTE
 Horeca et électroménager toutes marques
 Service rapide

Le service avant tout

CDC

Custinne F.
 Rue Basse-Cour 36 - 6940 Barvaux-s/O
 Tél & Fax : 086 21 02 46 - GSM 0477 212 542
 info@cdc-center.be - www.cdc-center.be



st. @ Saint-Amour
 HOTEL **** & RESTAURANT DE CHARME
 Place aux foires 18 Durbuy Vieille Ville
 +32 (0)86 21 25 92

info@saintamour.be WWW.SAINTAMOUR.BE

PIZZERIA
Daniel's



Pizzas, pâtes, sandwiches
 à emporter ou manger sur place
 Rayon boulangerie - pâtisserie

086 36 70 51

Ouvert du lundi au jeudi de 11h30 à 22h00
 Ven-Sa-Dim de 7h30 à 22h00 - Fermé le mercredi
 Rue de Liège. 1 - 6941 Bomal s/Ourthe

Centre de prélèvements
BOMAL S/OURTHE
 Route de Barvaux 6



Prises de sang
 sans rendez-vous
 (Sauf tests particuliers)
 Lundi, mercredi, vendredi
 de 7h30 à 9h30

 *sprl AB Soins à domicile* **0478 25 35 96**

Noirhomme

Route de Bomal, 14
 6940 Barvaux/Durbuy
 tél. : 086/21 12 83
 fax : 086/21 09 20
 www.garagenoirhomme.be
 info@garagenoirhomme.be



Wir leben Autos.

DASTHY
 Brocante - Antiquités - Vide maison - Vide grenier

Un décès ? Un déménagement ? Un grenier à vider ? Besoin urgent d'Argent ?
Nous pouvons vider votre maison de fond en comble.



Estimation gratuite
 Spécialisation : Tableau d'école
 Liégeoise, Montres, Objets publicitaires.
 Recherche : Antiquités, Plaques émaillées,
 Tableaux, Meubles, Montres,
 Pièces de monnaie, Objets divers.
 Travail rapide, soigné et sérieux

Nous nous déplaçons partout en Belgique sur simple demande.
0494 07 78 31 - brocantedasthy@gmail.com

La Maison de l'Emploi de Durbuy fête ses 15 ans



Ce 18 mai 2018, à la Maison de l'Emploi de Durbuy était organisé un salon pour fêter les 15 ans d'existence de la Maison de l'Emploi de Durbuy.

Un petit déjeuner était offert aux différents partenaires communaux et associatifs qui collaborent avec la Maison de l'Emploi.

A cette occasion, un discours a été tenu par Véronique Balthazard, Echevine de l'Emploi et Stéphanie Barbet, Directrice territoriale du Luxembourg au Forem. Ces discours ont félicité les actions innovantes de la Maison de l'Emploi envers les demandeurs d'emploi, son intégration dans le partenariat local et ses différentes actions avec les entreprises.

Le Salon a ensuite été ouvert aux demandeurs d'emploi qui sont venus nombreux parcourir les différents stands et participer aux ateliers et aux conférences.

Les personnes pouvaient être coiffées, maquillées par les élèves de l'Athénée de Marche, travailler leur image avec une Coloriste Sylvie Noël, et être ensuite photographiées par un photographe de l'IFAPME pour mettre à jour sa photo sur son cv.

Des démonstrations de fleuristerie et céramique, de micro-brasserie étaient



proposées par la Promotion Sociale de Marche.

Plusieurs autres partenaires tels le COF, Intégra +, la Défense, la Police, l'IFAPME, l'ALE, l'Onem étaient aussi présents pour répondre aux questions et présenter leur service.

Au niveau du Forem, le Centre de l'industrie et de la logistique, le Centre de Compétence Tourisme ainsi que le Service Clientèle proposaient des formations dans les métiers en pénurie.

Les 3 ateliers ont abordé 3 thématiques différentes : le développement de sa mobilité ; l'e-réputation sur internet et développer son image afin de se préparer pour l'entretien d'embauche.

Une conférence sur « Les métiers en pénurie et les formations pour y parvenir » a été co-animée par la responsable du Service Clientèle et la responsable de la Maison de l'Emploi.

Les demandeurs d'emploi présents ont été tous satisfaits de leur visite dans les différents stands ; ils ont eu réponse à toutes leurs questions et ont apprécié la diversité des activités proposées. Les partenaires présents ont salué le bon accueil et la bonne organisation tout au long de la journée et reviendront pour les 20 ans.

Véronique BALTHAZARD,
Echevine.

Maison de l'Emploi de Durbuy 086/219.920
Sonia Baatout Le Forem
Direction Territoriale du Luxembourg
Responsable d'équipe
Direction Accompagnement
et Compétences

Le Parc des Topiaires à Durbuy a 20 ans

www.topiaires.durbuy.be

Pour les 20 ans du parc, venez découvrir un bestiaire en folie dans un cadre décoré tout spécialement pour l'événement. Dans une société vouée à la consommation, le parc, lui, se tournera vers la « Récup » insolite, colorée, fleurie, géniale.

Du 2 juin au 16 septembre

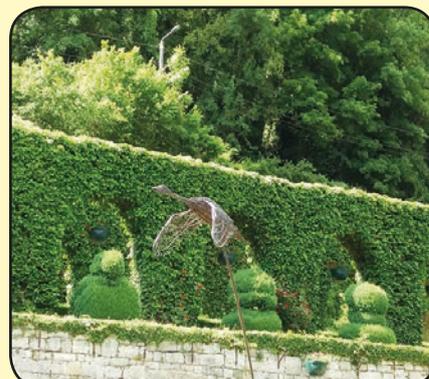
le visiteur plongera dans un univers remarquable, exceptionnel...
grâce aux artistes présents : Eric Martin, Alain Cool, Martin Dellicour, Marie-Agnès Kails, Christian Delory, Rudolf Boogerman, Lucy Dejace, Pierre Closset et Jean Lanners.



Oeuvre d'Eric Martin



Oeuvre de Christian Delory



Oeuvre d'Alain Cool

Le Compte 2017 de la Commune de Durbuy

Cette année, à l'occasion du compte 2017, je vous propose de passer en revue le service ordinaire (fonctionnement), de faire le point sur la dette communale et de parcourir la situation des réserves et provisions au 31 décembre 2017.

En quelques mots...

Les recettes ordinaires se divisent en 3 groupes

1. Recettes de prestations

Ce groupe économique comprend les recettes ordinaires pour lesquelles la commune fournit en contrepartie un travail, une fourniture ou un service. Il peut s'agir du revenu de locations, de droits d'entrée aux infrastructures culturelles et sportives, de l'intervention des parents dans les transports, repas et garderies scolaires ou de récupérations pour frais administratifs par exemple.

Les recettes de prestations représentent en moyenne environ 6% des recettes d'une commune.

2. Recettes de transferts

Ce groupe économique reprend les recettes pour lesquelles les communes n'apportent aucune contribution directe. Il s'agit des taxes et impôts (dont le produit des centimes additionnels au précompte immobilier et celui des additionnels à l'impôt sur le revenu des personnes physiques), des subsides d'autres pouvoirs publics et des dotations (dotation générale aux communes notamment).

Notons toutefois la différence entre dotation et subside. Le subside est une contribution reçue à une fin spécifique alors que la dotation concourt au financement général et son Emploi ne doit pas être justifié.

Les recettes de transferts représentent en moyenne environ 88% des recettes d'une commune.

3. Recettes de dette

Ce groupe économique comprend les recettes provenant des créances et du patrimoine de la Commune (reprenant essentiellement les dividendes ou participations dans les intercommunales, les intérêts créditeurs et les intérêts de capitaux placés).

Elles représentent en moyenne environ 6% des recettes d'une commune.

Le service ordinaire ne peut être financé par voie d'emprunt. Ces dépenses doivent donc être couvertes par d'autres sources de revenus.

Les dépenses du service ordinaire se divisent en 4 groupes

1. Dépenses de personnel

Il s'agit évidemment des traitements du personnel communal (statutaire et contractuel) ainsi que des mandataires mais aussi des pécules de vacances, des cotisations sociales et des charges de pensions.

Ces dépenses représentant en moyenne 40% des dépenses totale d'une commune.

2. Dépense de fonctionnement

Ce groupe économique regroupe toutes les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la Commune, exception faite des charges de personnel. Il s'agit essentiellement des frais de fonctionnement administratif et technique (fournitures telles que les consommables informatiques et prestations de tiers), les frais relatifs à l'entretien des bâtiments (consomma-

tions d'énergie et d'eau), de la voirie ainsi que les honoraires dus au personnel non communal.

3. Dépenses de transferts

Ce groupe économique concerne essentiellement les interventions financières légalement obligatoires (C.P.A.S., zones de secours, fabriques d'église, zones de police) et les subventions facultatives à diverses associations sportives, culturelles, philanthropiques. Ces contributions absorbent jusqu'à 85% des dépenses de transferts. Depuis la création des zones de police en 2002, les budgets communaux ne comprennent plus de dépenses de personnel, ni de dépenses de fonctionnement ni de dette en matière de police. En pratique, les budgets communaux ne comprennent plus qu'une dotation à la zone de police qui figure dans les dépenses de transfert.

Exemples pour Durbuy :

- CPAS : +/- 1.500.000 €
- Police : +/- 700.000€
- Pompiers : +/- 600.000€
- Atelier Environnement : +/- 150.000€
- Aide médicale urgente : +/- 70.000€

4. Dépenses de dette

Elles sont constituées essentiellement du remboursement de la dette (capital et intérêts) qu'elle soit à charge de la commune, d'un tiers ou de l'autorité supérieure.

Le Service Ordinaire

Le tableau ci-dessous reprend le résultat global des quatre derniers exercices.

Exercices:	Compte			
	2014	2015	2016	2017
Résultat reporté des ex. antérieurs	1.565.027,70	1.790.923,49	1.258.082,89	1.707.710,60
Résultat de l'exercice propre	672.745,81	-290.245,69	891.930,05	673.985,28
Solde net des opérations de prélèvt	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations ex. antérieurs	-484.457,81	-1.141.239,07	-330.221,67	-249.984,76
Prélèvements	-545.000,00	0,00	-550.000,00	-1.200.000,00
Résultat global:	1.208.315,70	359.438,73	1.269.791,27	931.711,12

Ce résultat est obtenu en faisant la différence entre les recettes et les dépenses.

Les deux tableaux suivants les décrivent de façon très schématique.

Les recettes du service ordinaire :

	Recettes ordinaires (Droits actés aux comptes)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Prestation	488.577,56	497.247,82	559.170,53	689.879,54	731.873,91
Transferts	14.411.940,51	14.742.336,49	14.584.371,46	15.859.243,19	15.826.216,16
Dette	662.593,94	808.889,54	494.069,82	602.127,95	1.040.626,16
Prélèvements	-	-	-	-	-
Total (ex. propre)	15.563.112,01	16.048.473,85	15.637.611,81	17.151.250,68	17.598.716,23
Ex. antérieurs	1.555.953,90	1.697.953,14	2.023.864,26	1.649.256,51	1.817.696,50
Prélèvements	-	-	-	-	-
Total général	17.119.065,91	17.746.426,99	17.661.476,07	18.800.507,19	19.416.412,73

Les dépenses du service ordinaire :

	Dépenses ordinaires (engagements actés aux comptes)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Personnel	5.570.951,15	5.682.997,65	5.968.855,59	6.183.257,69	6.423.520,96
Fonctionnement	3.882.541,91	3.770.230,97	3.919.996,29	3.923.237,55	4.125.543,49
Transferts	3.550.754,61	3.597.126,15	3.799.362,37	4.045.602,92	4.307.978,32
Dette	2.338.437,47	2.325.373,27	2.239.643,25	2.107.222,47	2.067.688,18
Prélèvements	-	-	-	-	-
Total (exercice propre)	15.342.685,14	15.375.728,04	15.927.857,50	16.259.320,63	16.924.730,95
Exercices antérieurs	335.071,85	617.383,25	1.374.179,84	721.395,29	359.970,66
Prélèvements	419.992,68	545.000,00	-	550.000,00	1.200.000,00
Total général	16.097.749,67	16.538.111,29	17.302.037,34	17.530.715,92	18.484.701,61

Observations :

Principales évolutions en recettes

A l'exercice propre, les recettes ont augmenté d'environ **447.500,00 euros**, soit une hausse de **2,61%**. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation du boni 2016 de la Régie foncière de 440.000 euros (soit 740.000 euros au lieu de 300.000 euros au compte 2016), les autres postes ayant très peu évolué par rapport à 2016.

Principales évolutions en dépenses

Les dépenses de l'exercice propre ont augmenté d'environ **665.400 euros**, soit une hausse de **4,09%**, qui se répartissent de la manière suivante :

en personnel: + 240.000 euros, (+ 171.000 euros pour le personnel subsidié et + 61.650 pour le personnel enseignant);

en fonctionnement: + 202.306 euros, soit une hausse de 5,15%, portant principalement sur les dépenses de gestion des déchets et des travaux de voiries.

de transfert: + 262.000 euros, soit une hausse de 6,48%. Police: + 40.600 euros, CPAS: + 100.000 euros, SRI: +16.000 euros, Fabrique d'église: + 17.500 euros, Nouveaux subsides ou augmentations : Asbl Muséal (15.000 euros), Géopark (9.900 euros), Maison du Tourisme (+ 6.600 euros) et Atelier environnement (+ 11.000 euros) - Mise en non-valeur d'anciens droits constatés devenus irrécouvrables pour +/- 139.000 euros.

en dettes: - 39.500 euros, soit une baisse de 1,87%.

Ce sont donc les différents éléments repris ci-dessus qui peuvent nous aider à expliquer le résultat final à l'exercice propre.

Le Service extraordinaire

Nous aborderons le Service extraordinaire dans le prochain numéro.

La Dette communale

Evolution de la dette.

La structure de notre dette est bonne : la durée théorique moyenne de remboursement de l'ensemble de la dette est de 5,89 ans alors que la moyenne pour la Wallonie est de 13 années environ. Les taux sont fixes et bas pour la plupart des emprunts (taux moyens de 2.2 %). La charge annuelle de la dette propre à la Ville a diminué en 2017 pour s'établir à 1.600.000€, soit le montant le moins élevé depuis de nombreuses années.

La trésorerie

Voici un tableau qui nous donne des infos plus spécifiques au niveau de la trésorerie communale.

- Le fond de réserve ordinaire est de 1.350.000€ (inchangé par rapport à 2016)
- Le fond de réserve extraordinaire est de 1.107.624€ (augmentation de +/- 360.000€ par rapport à 2016) ;
- La provision pour risques et charges est de 450.000€ (idem à 2016)

Nos réserves s'établissent à 2.907.624 € (en progression de +/- 360.000€ sur une année)

RESERVES ET PROVISIONS

Fonds de réserve ordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2016	1.350.000,00	0,00	0,00	1.350.000,00
2017	1.350.000,00	0,00	0,00	1.350.000,00
Fonds de réserve extraordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2016	632.902,79	589.216,41	477.981,87	744.137,33
2017	744.137,33	1.710.801,59	1.347.314,49	1.107.624,43
Provisions pour risques et charges	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2016	450.000,00	0,00	0,00	450.000,00
2017	450.000,00	0,00	0,00	450.000,00
TOTAL	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2016	2.432.902,79	589.216,41	477.981,87	2.544.137,33
2017	2.544.137,33	1.710.801,59	1.347.314,49	2.907.624,43

Conclusion

Le budget communal est géré avec la plus grande rigueur. Le compte dégage un boni confortable et les montants des réserves et des provisions sont appréciables. La trésorerie nous permet donc de ne jamais avoir recours à des crédits de caisse.

Fabrice SARLET,
Echevin des Finances et du Budget.

363.487,10



Cafétéria Aux Frênes

Sophie & Hans

Juillet-Août
Ouvert 7j/7 dès 11H00
Fermé le Lundi et Mardi

086 84 01 52 | 0478 71 92 18
sophielessage@hotmail.be | hansringoet@live.be

Rue Basse Commène, 40A
6940 Barvaux-sur-Ourthe

-  Restauration
-  Terrasse
-  Pétanque
-  Plaine de jeux



SPRL **Pierre
Quoibion**

MENUISERIE BOIS - PVC - CHARPENTES - TOITURES
MAISON À OSSATURE BOIS

Route d'Erezée 30 - 6940 OPPAGNE
Tél. 086 40 13 88 | GSM : 0476 86 48 78
pquoibion@hotmail.com



Découvrez de nouveaux horizons

Devenez un acteur incontournable de votre région :
distribuez un toute-boîtes dans votre commune ou alentours

Fractale s'occupe de tout !
Graphisme, impression, réservation et dépôt à la poste !

Contactez-nous pour tout renseignement.



Rue du Commandant Charlier, 42-44 | 4100 Bonnelles
T. 0495 807 112 | info@fractale.be



MABEGRA s.a

MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre





Rue de la Jonction, 20 Tél : 084/46.61.63
6990 Hotton Fax : 084/46.75.87



Une annonce dans cette brochure ?

Appelez Jean Pierre au **0496 034 663**



Créations
graphiques



Sites
internet

□ □ □

Rue du Cdt Charlier 42-44 | BE-4100 BONCELLES
Tél. 04 351 68 78 | info@ultrapetita.com

ultrapetita
Graphisme, internet et tout ça !
www.ultrapetita.com



Chers Parents, Chers Enfants,

Vous trouverez ci-joint toutes les activités Enfance prévues durant les vacances sur le territoire de la Ville de Durbuy.

Si vous êtes un opérateur d'accueil et que vous souhaitez apparaître dans le tableau, n'hésitez pas à contacter la Coordination Enfance.

Nous remercions les parents des enfants scolarisés sur dans la Commune Durbuy de s'être adaptés au nouveau système de facturation électronique.

Celui-ci a été un peu complexe à mettre en place et nous continuons à l'améliorer.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous profitez du service et que vous ne recevez pas de factures régulièrement.

Nous souhaitons déjà d'excellentes vacances aux petits comme aux plus grands.

Anouchka Mailleux,
Coordinatrice Enfance
enfance@durbuy.be



Que faire à Durbuy pendant les grandes vacances ?

Tous les stages d'été pour les 18 mois à 12 ans en 1 coup d'œil

Dates	Thème	Lieu	Âges	Prix	Orga	
<u>Du 2 au 6 juillet</u>	Fruits et Légumes	Bomal : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	50 €	OAL	
	Aventure / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 9 à 16 ans	85 €	COD	
	Natation / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 12 ans	55 €	COD	
	Internat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	250 €	VP	
	Externat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	110 €	VP	
<u>Du 9 au 13 juillet</u>	Plif, Plaf, Plouf	Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	12€/jour	HA	
	<u>Du 16 au 20 juillet</u>	K'OAL'Enta	Bomal : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	50 €	OAL
		Foot / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 8 ans	55 €	COD
		Football	Bohon : Centre Omnisports	De 9 à 16 ans	55 €	COD
		Danse / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 16 ans	55 €	COD
<u>Du 23 au 27 juillet</u>	Les p'tits Trappeurs	RIVEO à Hotton	De 5 à 8 ans	85 €	RIVEO	
	Découvertes surprises	Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	12€/jour	HA	
	<u>Du 30 Juillet au 3 Août</u>	L'Afrique	Bomal : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	50 €	OAL
		Sauvetage / Natation	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 16 ans	55 €	COD
		Orientation/ Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 8 à 14 ans	80 €	COD
Mini Top Chef		Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	12€/jour	HA	
<u>Du 6 au 10 août</u>	Créativité/Multisports	Barvaux : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	55 €	OAL/COD	
	Initiation Vélo / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 4 à 8 ans	55 €	COD	
	<u>16 et 17 août</u>	Natation / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 16 ans	55 €	COD
		Ephémart	Grand Han	De 6 à 8 ans	100 €	EPH
		Voyage dans le temps	Barvaux : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	50 €	OAL
Aventure / Multisports		Bohon : Centre Omnisports	De 9 à 16 ans	85 €	COD	
<u>13.14.16.17 août</u>	Petanque / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 16 ans	55 €	COD	
	Internat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	250 €	VP	
	Externat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	110 €	VP	
	<u>Du 20 au 24 août</u>	Accueil classique	Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	2 € / heure	HA
		Multisports+ 1 jour à Walibi	Bohon : Centre Omnisports	De 8 à 16 ans	75 €	COD
Les Pirates		Bohon : Centre Omnisports	De 2,5 à 12 ans	50 €	OAL	
Badminton / Multisports		Bomal : Sassin	De 7 à 16 ans	55 €	COD	
<u>Du 27 au 31 août</u>	Natation / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 16 ans	55 €	COD	
	Koh Lanta Pêche	RIVEO à Hotton	De 9 à 13 ans	120 €	RIVEO	
	Internat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	250 €	VP	
	Externat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	110 €	VP	
	Promenons-nous...	Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	12€/jour	HA	
<u>Du 27 au 31 août</u>	Au Fil de l'Eau	Bohon : Centre Omnisports	De 2,5 à 12 ans	50 €	OAL	
	VTT-Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 8 à 16 ans	55 €	COD	
	Bibli Kids	Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	12€/jour	HA	
Organisme	Contact	Téléphone	Mail			
OAL	Secrétariat	086 38 77 26	oal@skynet.be			
COD	Secrétariat	086 38 74 34	lecod@lecod.net			
RIVEO RENDOVIVE	Madame Gilson	0474 61 60 33	info@riveo.be			
Halte Accueil	Lu, Me, Je, Ve	086 219 632	enfance@durbuy.be			
La verte Prairie	Monsieur Petry	0499 23 51 68	www.laverteprairie.org			
Ephémart	Madame Renard	0475 77 18 25	www.ephemart.be			

Plus d'infos?	Coordination Enfance	0473 301 771	enfance@durbuy.be
---------------	----------------------	--------------	-------------------

Au XIV^e siècle, Guillaume de Machaut, premier chantre de Durbuy

Le cadre enchanteur de Durbuy marque les esprits de celles et ceux qui le visitent. Ainsi en est-il de Guillaume de Machaut, le plus grand poète et musicien français du XIV^e siècle, qui fut le secrétaire particulier de Jean l'Aveugle, Comte de Luxembourg et Roi de Bohême. Machaut a immortalisé Durbuy en y situant l'action de son œuvre narrative la plus connue : *Le Jugement du Roi de Bohême*.



Au château, le roi Jean de Luxembourg, flanqué de sa cour de conseillers, rend son jugement (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. fr. 1586).

Né vers 1300 à Machault, village de Champagne (et décédé à Reims en 1777), Guillaume suivit une formation de clerc à Reims ou à Paris. Vers 1323, il entra au service de Jean de Luxembourg en qualité de secrétaire, notaire, et aumônier. Il participera ainsi aux principales expéditions de ce souverain qui était sans cesse sur les routes, et cette vie aventureuse dans l'entourage du roi lui permettra de fréquenter nobles dames et seigneurs et de s'initier à la courtoisie, qui sera le sujet récurrent de son œuvre.

Guillaume de Machaut s'est distingué tant dans l'art poétique que musical, aussi bien dans le domaine religieux que profane. Son abondante œuvre lyrique a contribué à codifier et perfectionner les genres à forme fixe comme le lai, le virelai, la ballade, le rondeau... L'amour courtois en est l'inspiration quasiment unique. Beaucoup de ces poèmes sont intégrés dans ses « *dits* », poèmes narratifs d'une certaine longueur et destinés à être récités.

Musicalement parlant, il fut la figure emblématique de l'*Ars nova*, caractérisé par le développement de l'écriture polyphonique. Outre ses motets à 3 ou 4 voix, Machaut est ainsi le premier à avoir composé entièrement une messe polyphonique à quatre voix (la célèbre « *Messe de Notre Dame* »). De son vivant, il fut reconnu dans toute l'Europe comme une autorité, un « poète », terme qui était jusque là réservé aux seuls auteurs de l'Antiquité.

Après la mort de Jean de Luxembourg

(en 1346), Guillaume servit divers grands comme Bonne de Luxembourg (fille de Jean), épouse du futur roi de France Jean II le Bon, Charles II le Mauvais, roi de Navarre, ou encore les fils de Bonne, Charles (le futur Charles V) et Jean, duc de Berry. A tous, il dédia des œuvres.

Mais la seconde partie de sa vie fut plus austère : Jean de Luxembourg lui avait obtenu un poste de chanoine laïc à Reims, charge bien rémunérée dont Guillaume prit possession dès 1337, tout en continuant à fréquenter, au moins jusqu'en 1359, les cours des grands d'Europe, où ses talents de musicien et de poète étaient appréciés.

Dans ses œuvres, Guillaume de Machaut évoquera plus d'une fois sa vie mouvementée aux côtés de Jean de Luxembourg, qu'il ne cessa de présenter comme l'archétype du chevalier à l'ancienne, courageux et généreux. Quant aux endroits visités (et ils furent nombreux !), le plus souvent Machaut se contente de les citer, ajoutant parfois une brève appréciation ou précisant ce qui s'y était passé. Une seule exception, et de taille : Durbuy, dont il fait le cadre enchanteur de son récit le plus connu « *Le Jugement du Roi de Bohême* ».

« Le Jugement du Roy de Behaigne »

Le Jugement du Roi de Bohême, poème narratif de 2.079 vers, fut composé vers 1340 ou avant, à une époque où l'auteur est toujours en contact avec de Jean de Luxembourg. C'est un « *jeu-parti* » ou débat amoureux entre deux personnes, chacune défendant un point de vue opposé, joutes verbales qui avaient un grand succès dans les cercles courtois du Moyen Age. Traditionnellement, la discussion se déroulait à la cour du dieu Amour, à qui il appartenait de trancher.

Dans le récit de Machaut, le débat oppose une dame dont l'amant est mort et un chevalier que sa dame a quitté pour un autre homme : lequel est le plus malheureux ? Par rapport à ce canevas, Machaut apporte des innovations : des personnages et des lieux réels. Il prend ainsi lui-même part à l'action, et il propose comme juge, plutôt que le dieu Amour, le roi Jean de Luxembourg, son bon maître. Le théâtre de l'action n'est plus la cour imaginaire du dieu Amour, mais le site de Durbuy, qui est minutieusement décrit par le poète. Pour toutes ces raisons, Le Jugement du Roi de Bohême connut un grand succès, du vivant même de son auteur.

Résumé du Jugement du Roi de Bohême

Par une belle et douce matinée de mai, le narrateur (Guillaume de Machaut lui-même) surprend une conversation entre une dame et un chevalier, qui se racontent leurs malheurs respectifs : elle, son amant est mort, et lui, sa dame lui a préféré un rival. Et chacun prétend être plus malheureux que l'autre. Guillaume intervient alors, et leur propose, pour les départager, de consulter le roi Jean de Bohême, qui séjourne justement au château de Durbuy tout proche.

Les voilà donc partis, et à la vue du château, le chevalier et la dame tombent



La plus ancienne représentation connue du château de Durbuy, extraite d'un manuscrit réalisé entre 1350 et 1356 : le chevalier et la dame, escortés par Honneur et Courtoisie, montent vers le château (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. fr. 1586).

en admiration. S'ensuit alors la description du site enchanteur de Durbuy (cfr encadré). Ils sont introduits au château et reçus par le roi Jean, qui est accompagné de seize courtisans et courtisanes qui ont nom Honneur, Courtoisie, Franchise, Beauté, Désir, Liesse, Hardiesse, Prouesse, Amour, Loyauté, Largesse, Volonté, Pensée, Richesse, Jeunesse, et Raison, soit les allégories de toutes les qualités dont est paré ce grand souverain.

Le différend opposant le chevalier et la dame lui est alors soumis, et il consulte ses conseillers, qui estiment que c'est le chevalier qui est le plus malheureux, avis suivi par le roi Jean qui rend son jugement en faveur du chevalier. A la suite de quoi, il garde les deux protagonistes avec lui

pendant huit jours, puis les reconduit chez eux après les avoir couverts de présents.

Au moment de composer ce récit, Machaut doit encore avoir la mémoire bien fraîche à propos de Durbuy. En effet, entre 1324 et 1340, on peut déduire des déplacements officiels de Jean de Luxembourg que Guillaume a dû passer et/ou séjourner une dizaine de fois à Durbuy avec son maître. Divers détails de la description du site dans le poème correspondent d'ailleurs à la réalité.

Les premières représentations de Durbuy

Une série de manuscrits de Guillaume de Machaut ont été conservés. Certains constituent de véritables recueils d'œuvres complètes, car Machaut a eu très tôt le souci de compiler ses productions, signe

La description du site de Durbuy par Guillaume de Machaut (texte original à gauche, traduction à droite).

*Et quant il ont veü Durbui de pres,
Si s'arrestoient,
Et dou veoir forment se mervilloient,
Car onques mais en leur vie n'avoient
Veü si bel, ne si gent, ce disoient.
Et, sans doubtance,
Il est moult fors et de tres grant plaiseance,
Biaus et jolis et de po de deffence.
Car se li rois d'Allemaigne et de France
Devant estoient,
Cil de dedens ja pour ce ne lairoient
Qu'il n'allassent hors et ens s'il voloient,
Toutes les fois qu'a besongnier aroient
En la contree.
C'est une roche en mi une valee
Qui tout entour est d'iaue environnee,
Grande, bruiant, parfonde, roide, et lee;
Et li vergier
Sont tout entour si bel qu'a droit jugier,
On ne porroit nuls plus biaux souhaidier.
Mais d'oisillons y a si grant frapier
Que jour et nuit
La valee retentist de leur bruit;
Et l'iaue aussi seriement y bruit,
Si qu'on ne puet en nul milleur deduit.
Et puis après
A grans roches tout entour, nom pas pres,
Eins sont si long dou chastel qu'il n'est fers,
Engiens, ne ars qui y getast jamés.
Mais la maison
Sus la roche est si bien qu'onques mais hom
Ne vit autre de plus belle façon,
Car il n'i a nesune meffçon.
Et la fonteinne
Est en la court, qui n'est mie villeinne;
Eins est vive, de roche clere et seinne,
Froide com glace et plus douce que Seinne.
Mais le vaissel
Ou elle chiet est tailliez a cisel
D'un marbre fin, blanc, et bis, et si bel
Que tels ne fu depuis le temps Abel.
Sus la riviere
Est la pree large, longue, et pleniere,
Ou on trueve d'erbes mainte maniere.*

qu'il avait conscience de leur qualité et de son statut d'auteur reconnu. La plupart de ces manuscrits des œuvres complètes sont conservés à la Bibliothèque nationale de France. Certains d'entre eux sont décorés d'enluminures souvent d'une grande finesse.

Le plus ancien de ces manuscrits aurait été copié entre 1350 et 1356. Les enlumineurs, qui devaient être liés à la cour royale, y font preuve d'un style naturaliste très novateur pour l'époque. Un autre intérêt de ce manuscrit est que Guillaume de Machaut s'est probablement



Le narrateur montrant le château de Durbuy au chevalier et à la dame. Manuscrit tardif réalisé vers 1430 (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. fr. 1587).

impliqué dans sa réalisation. A-t-il donné des indications aux enlumineurs sur base de ses souvenirs de Durbuy ? L'enluminure décorant le folio 16r de ce manuscrit constitue la plus ancienne représentation connue du château de Durbuy. On y voit le chevalier et la dame, emmenés par l'honneur et la courtoisie, montant vers le château juché sur sa butte. Mais il ne faut pas y voir bien entendu une représentation fidèle du château de Durbuy vers 1350, l'artiste ayant certainement laissé travailler quelque peu son imagination.

Au moins quatre autres manuscrits, postérieurs, sont décorés d'enluminures illustrant Le Jugement du Roi de Bohême. L'enluminure la plus connue (illustration de la couverture du catalogue *Terre de Durbuy* édité en 1982), qui représente l'auteur montrant le château de Durbuy au chevalier et à la dame, illustre un manuscrit qui a dû être décoré à Paris vers 1430 (Machaut est mort en 1377). C'est donc une copie tardive. Les personnages y sont habillés à la mode bourguignonne.

Tous ces habiles artistes enlumineurs nous donnent des portraits du roi Jean de Luxembourg et de Guillaume de Machaut, mais également les plus anciennes représentations de Durbuy. Et c'est en partie grâce à eux que la petite ville est indissolublement liée à la destinée de ces grands personnages, leur notoriété rejaillissant sur notre petit coin de la vallée de l'Ourthe.

Philippe BASTIN.

Pour en savoir plus : « *A Durbuy, fut prononcé Le Jugement dou Roy de Behaingne* », trimestriel *Terre de Durbuy* n° 140, juin 2017.

Quelques dates de notre programmation

Noubliez pas que vous avez la possibilité de recevoir chez vous le Bulletin du Centre Culturel, vous pouvez solliciter votre inscription à la liste de distribution via info@ccdurbuy.be ou le 086/219.871.

Consultez aussi www.ccdurbuy.be et www.facebook.com/centre.dedurbuy pour découvrir l'agenda complet et les détails utiles pour chaque spectacle, exposition, atelier...

Théâtre au château

Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset
par le Théâtre Royal des Galeries
Mardi 14 août à 21h
Parc du Gîte d'étape à Villers-Ste-Gertrude

Une comédie qui démontre avec grâce et fantaisie qu'en amour, au moins, on ne peut jurer de rien. On vous donne rendez-vous avec une troupe efficace qui se chargera de trouver le bon rythme pour construire un spectacle optimiste où l'humour et l'ironie dominant, dans un cadre exceptionnel.



Ouverture de saison festive

Papayazz

Samedi 15 septembre à 20h à la salle Mathieu de Geer à Barvaux-s/O

Présentation de la saison culturelle, suivie d'un concert par Papayazz. Prenez un shaker dans lequel vous mettez un peu de jazz, des rythmes des Caraïbes et de Colombie, 6 musiciens avec leur sensibilité et expérience musicale et mélangez le tout... saupoudrez ensuite de quelques compositions et vous obtiendrez ainsi ce nouveau cocktail appelé Papayazz !!

Humour

En Ourthe pour l'Humour

Soirée humoristique avec Freddy Tougaux et James Deano. Antoine Donneaux en première partie.

Samedi 29 septembre à 20h à la salle Mathieu de Geer à Barvaux-s/O

En Ourthe pour l'humour

en première partie :
Antoine Donneaux



Freddy Tougaux



James Deano

Samedi > 20h **Salle Mathieu de Geer**
29/09 > Billeterie dès 19h30 **Barvaux s/O**

Infos et réservations > Centre Culturel de Durbuy
> 086/21.98.71 > www.ccdurbuy.be > resa@ccdurbuy.be

Centre Culturel
de Durbuy asbl



Danse en Ville le dimanche 26 août

Cette année, nous vous proposons un parcours libre où le spectateur pourra se promener à son gré dans la Vieille-Ville.

Au détour d'une ruelle, d'une cour intérieure, d'une place, d'un escalier, d'un musée, les danseurs performeront plusieurs fois sur le pavé ou le plancher tout au long de l'après-midi pour le plaisir des plus petits comme des plus grands.

15:00 départ dans différents lieux et la finale à l'Anticlinal à 17h30.

Programme et horaire complet www.irene-k.be



Le bout du tunnel...

Comme relaté dans le Bulletin communal de septembre dernier, deux chantiers d'importance pour nos concitoyens sont à l'arrêt à Barvaux et à Heyd...

La Crèche de Barvaux

Ainsi que vous le savez, l'aménagement

d'une crèche pouvant accueillir 24 enfants dans le bâtiment des Pères Oblats avait débuté en novembre 2016.

Suite à la faillite de l'entreprise adjudicataire, ce chantier est à l'arrêt depuis avril 2017, au grand dam des Durbuysiens et, plus particulièrement, des jeunes parents.



Le bâtiment des Pères Oblats. Photo Julien Bil.

Faisant suite à la procédure mise en place lors de toute faillite, nous avons dû relancer un nouveau cahier des charges. Au terme de la mise en adjudication, c'est l'entreprise Socotralux qui reprendra le chantier après les congés du bâtiment.

Nous espérons pouvoir accueillir les premiers enfants au cours du

second semestre 2019. Une très bonne nouvelle pour les futurs parents à la recherche d'une structure d'accueil !

L'Ecole communale de Heyd

Pour ce qui est de l'autre chantier à l'arrêt depuis près d'un an, à savoir le renouvellement des toitures à versants de l'Ecole de Heyd, l'expert judiciaire désigné par le juge a remis ses conclusions. Nous sommes dans l'attente du jugement.

Notre préoccupation majeure est bien évidemment de voir la reprise de ce chantier dans les délais les plus courts, au grand soulagement des enseignants, des enfants et de leurs parents, qui désespèrent de voir les toits de leur école partiellement bâchés depuis de longs mois.

La Liste du Bourgmestre.



Pourquoi « faire de la politique » ?

Par souci du bien commun, par amour de la justice, par passion de sa commune, sa région, son pays.

Ce sont des femmes et des hommes qui s'investissent au quotidien pour le progrès, l'évolution, le mieux-être de leurs citoyens ; de façon publique mais aussi, bien souvent, durant de longues heures dans l'alcove discrète d'un bureau silencieux.

Cet engagement demande beaucoup de sacrifices personnels mais est également - et fort heureusement - générateur de satisfactions.

Le sourire d'un enfant, les remerciements d'un parent, l'aboutissement d'un dossier sont les réelles motivations de vos élus.

Les émotions ressenties dans ces moments-là sont le vrai carburant fournissant l'énergie nécessaire à ce métier.

Les valeurs défendues sont aussi des piliers sur lesquels s'appuyer pour évoluer et progresser.

Ce sont elles qui donnent un sens à notre action, qui nous permettent d'avancer en gardant une ligne directrice et de nous présenter à notre population en toute transparence.

Elles sont garantes de notre éthique et attestent de notre fiabilité.

Même si beaucoup la décrient, la politique est un « *mal nécessaire* ». Tous ne sont pas « *pourris* ». Nombreuses sont les personnes de qualité, convaincues et motivées.

Merci de nous voir sous un œil neuf.

Amicalement,

Laurence le BUSSY,
Chef de groupe PS.



AFFICHAGE - Annonce de projet

Nous sommes régulièrement interpellés par des personnes concernant la réglementation de l'affichage d'une « enquête publique », pour une demande de permis de construire, de transformer, d'abattre un arbre, etc....

Il faut savoir qu'une annonce de projet (enquête publique) est seulement d'application pour les permis qui dérogent aux règles urbanistiques (règlement communal d'urbanisme (RCU) ou aux règlements régionaux, voir CoDT (Code du développement territorial)).

Procédure d'enquête publique allégée = annonce de projet.

Mais s'il y a des dérogations au Plan de Secteur : enquête publique normale, plus longue.

L'affichage permet de demander avis aux voisins proches d'un projet dont l'impact pourrait modifier légèrement leur cadre de vie.

Le demandeur appose un avis à front de voirie et lisible à partir de celle-ci, et la Commune procède à un affichage communal aux endroits habituels d'affichage (valves).

Le dossier peut être consulté aux heures d'ouverture des bureaux ainsi qu'un jour par semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin (moyennant prise de rendez-vous au plus tard 24 h auprès de la personne désignée).

Certaines Communes publient le dossier sur leur site Internet.

La durée de l'annonce de projet (enquête publique) est de trois semaines pour les permis et certificats d'urbanisme n°2 (= demande officielle communale d'avis préalable avant la demande de permis).

Les réclamations éventuelles sont à adresser à la Commune par lettre datée et signée, par Mail, ou oralement sur prise de rendez-vous.

Le dernier jour de l'enquête publique, une séance de clôture est organisée au cours de laquelle sont entendus tous ceux qui le désirent.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou la personne désignée préside la séance. Elle dresse, dans les cinq jours de la clôture de l'enquête publique, le procès-verbal de clôture en y consignait les remarques et observations émises et le signe.

Ces remarques seront notifiées au demandeur sur le document de refus ou d'accord de permis.

L'affichage d'un permis d'urbanisme délivré est obligatoire.

Dans tous les cas, même si l'enquête publique n'est pas requise, l'Administration peut juger utile de l'organiser....

Pour toute question, adressez-vous au Service Urbanisme de votre Commune.

Po/la Locale MR Durbuy



ECOLO APPELLE AU ZÉROPHYTO

Une étude récente, dirigée par l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP), a révélé la présence de nombreux pesticides dans l'air ambiant en Wallonie.

Une nouvelle étude est en cours, au sujet de l'exposition à ces pesticides.

Qu'en est-il, à l'heure actuelle, au niveau des mesures prises par le gouvernement, afin de réduire l'impact des pesticides ?

Trois mesures seront d'application dès 2019 :

- Interdiction de débiter une pulvérisation si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/heure.
- Interdiction de pulvériser à moins de 50 m des bords de toute parcelle qui jouxte un établissement d'Accueil de l'Enfance, durant les heures de fréquentation.
- Obligation d'utiliser, sur tout le territoire wallon, un matériel qui réduit la dérive de minimum 50 % (élément peu clair pour Ecolo Durbuy).

Le projet prévoit aussi une charte régionale concernant l'utilisation de produits phytomacéutiques, charte à laquelle les utilisateurs professionnels seront libres de souscrire : petit début ou faux départ ? ECOLO dénonce une décision irresponsable et auréolée d'opacité.

Mettre en place le zérophyto dans les Communes, c'est repenser entièrement la gestion de chaque partie du territoire, en

fonction de l'objectif poursuivi. Pour arriver à ce résultat, il faudra réaliser un inventaire complet et fixer des échéances.

Que peut faire une Commune en faveur de la biodiversité ?

- Elle peut être porteuse de projets : de nombreux subsides sont à sa disposition.
- Elle peut être vecteur de communication : informer clairement, au bon moment, en des endroits bien ciblés, dans le but de sensibiliser davantage le public.
- Elle peut être catalyseur de projets : ce rôle consiste à être relais vers les citoyens, afin de leur faire découvrir ce qu'ils peuvent faire, chez eux, dans le respect de la nature.
- Elle peut (elle devrait !) soutenir et encourager les initiatives citoyennes.

Exemples concrets

En cours : fauchage tardif - jardins partagés (à multiplier) - vergers publics - cimetières nature. À encourager : plantation de haies vives - lagunage - création d'espaces verts favorisant la biodiversité - etc.

Tous les acteurs de la commune peuvent y participer

Quelques exemples :

- Nous avons un P.C.D.N. (Plan Communal de Développement de la Nature). Cette équipe prend de nombreuses initiatives et les réalise efficacement.
- DURBUY est partie prenante du Contrat de rivière qui rassemble tous les acteurs liés aux cours d'eau, pour élaborer un pro-

gramme d'actions.

- L'engagement dans le plan Maya pourrait être envisagé.

Notons que les citoyens sont des acteurs essentiels dans cette aventure : ils peuvent agir concrètement sur leur parcelle, afin de permettre au réseau écologique de se renforcer. De la sorte, ils sensibilisent aussi leur entourage.

Quant aux agriculteurs, c'est à eux que revient la tâche de permettre à la nature de retrouver la santé. Le comprendront-ils ? En auront-ils le courage, les moyens ? Recevront-ils l'aide nécessaire ? Certains sont déjà à l'action.

En conclusion

Les raisons d'agir pour restaurer la biodiversité sont multiples et urgentes. Chacun pourrait (devrait) s'y mettre, sans attendre qu'une loi l'y oblige.

Il est question de notre santé et de notre survie.

Tous concernés, pas vrai ?

Vos réactions nous intéressent :

ecolodurbuy@gmail.com

Micheline TÊCHEUR et la locale ECOLO

Décisions ministérielles du cabinet du Ministre DI ANTONIO.

Journal Mouvement Communal, n° 923.

Toute l'information sportive de notre région...

www.lecod.be



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net



OSONS LE SPORT ENSEMBLE

Le samedi 26 mai à l'école communale de Barvaux, c'est sous un soleil généreux que s'est déroulée la 28ème édition de la journée : Osons Le Sport Ensemble. L'objectif de cette journée, organisée en partenariat étroit entre l'ACIS Clairval, le Centre Omnisports de Durbuy avec le soutien de la Ville de Durbuy, est de favoriser les rencontres entre personnes valides, non valides et personnes en situation de handicap léger ou sévère.

Comment ? Grâce à toute une série d'animations sportives, ludiques, accessibles à tous et entièrement gratuites. On pouvait ainsi pratiquer du tennis de table, du kayak, du sumo, du mur d'escalade, des balades à vélo, des balades en calèche, du roller, du bubble foot, du basket, du tir à la carabine à air comprimé, du tir à l'arc, de la danse, de la pétanque adaptée aux non-voyants et mal-voyants encadrés par l'œuvre nationale des aveugles (ONA). Il y avait aussi des démonstrations de danse le matin avec le groupe l'évidanse et l'après-midi du cyclo-danse grâce à l'école de danse de Carine Granson, du Cécifoot avec le club du Standard de Liège.

Une nouveauté cette année, un jogging de 5 et 10km à allure libre (sans chronométrage) a réuni une trentaine de participants.

Autre épreuve symbolique de la journée, le duathlon adapté où un sportif moins valide concourt avec deux sportifs valides. C'est évidemment dans cette discipline, alliant notamment le kayak et course à pied que se transmettent les plus belles valeurs du sport : l'échange et la solidarité. Vous pouvez consulter les photos et reportages de cette belle journée sur le site : www.osonslesport.be.

La réussite de cette manifestation sportive ne serait pas possible sans la centaine de bénévoles issus de diverses associations locales, sportives, le service Egalité des Chances de Durbuy, les écoles de la Providence de Ciney et de l'Athénée de Bomal, sans oublier le personnel de l'ACIS Clairval. Le comité organisateur heureux de cette belle réussite les remercie chaleureusement et vous donne rendez-vous en mai 2019 pour la 29ème édition.

Bernard Jadin



FORMATION ET UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

Depuis quelques années le Centre Omnisports de Durbuy (COD) organise une soirée de formation à l'utilisation du défibrillateur en collaboration avec l'AES (Association des Etablissements Sportifs). Celle-ci s'est déroulée le jeudi 15 mars dans les locaux de la piscine de Bohon.



Près d'une vingtaine de personnes jeunes et moins jeunes issus des différents clubs sportifs de notre commune avaient répondu à l'appel. Personnellement, j'étais seulement accompagné de 4 « cafeurs et cafeuses ». Ce fut une petite déception. J'avais envoyé l'invitation à pas mal d'athlètes et parents d'athlètes. Mais j'étais déçu de voir le peu de gens intéressés par l'apprentissage ou la remise à niveau des gestes qui peuvent sauver une vie.

Après une explication théorique, nous avons pu mettre en pratique les actions et les gestes indispensables à la réanimation d'une victime et l'utilisation du défibrillateur. Sous la surveillance bienveillante du moniteur qui n'hésitait pas à nous corriger, nous avons réalisé des petites mises en situation bien utiles, le tout dans une ambiance conviviale.

A la fin de la formation, chaque participant a reçu une carte attestant le suivi de cette formation.

Francy Mottet,
CAF.

JOURNEE AQUAPOLYDAY

Ce jeudi 3 mai, au Centre Omnisports de Durbuy (piscine communale à Bohon), le soleil était au rendez-vous pour une journée Aquapolydays, organisée par Altéo Luxembourg en collaboration avec le COD.

Pour rappel, Altéo est un mouvement social de la Mutualité Chrétienne, pour personnes malades, valides et handicapées.

Une journée aquapolyday, c'est une journée sportive dédiée à des personnes en situation de polyhandicap ou handicap sévère. C'est l'occasion de défier d'autres équipes lors de joutes aquatiques faites de traversées de piscine, de courses relais et autres challenges sportifs. Ces jeux sont adaptés afin que les bénéficiaires qui ne savent pas nager puissent aussi participer (être à l'aise où l'on a pied, aides matérielles adaptées, etc...)

Hormis la piscine, figurait également au programme de cette journée, de la joëlette !

Cette année, ce sont les étudiants section éducation physique de l'école Saint-Roch (5ème et 6ème) de Marche-en-Famenne qui ont encadrés les bénéficiaires, en offrant une prise en charge individuelle. Ce qui est une richesse, surtout pour nos baigneurs.

Au cours de cette journée, les étudiants ont mis en pratique une partie de leur apprentissage scolaire afin d'accompagner et encadrer les participants. Ceci ayant pour but que les bénéficiaires puissent passer une journée sportive favorable à leur bien-être.

Pour la partie randonnée en joëttes, les équipages ont sillonné le matin et l'après-midi, la magnifique vallée de l'Ourthe. C'est Jean et Joseph, nos fidèles volontaires sportifs Altéo, qui menaient la danse avec des étudiants souriants, motivés, formés au préalable pour le bon fonctionnement de ce bel engin, qui gagne à être connu.

Pour la partie piscine, les nageurs se sont retrouvés dans une ambiance tropicale et conviviale.

Le bain à bulles a fait plus d'un adepte et nos invités toujours encadrés ont nagé heureux et en toute sécurité.

La journée fut une totale réussite, baignée de sourires, de fous rires, de bonne humeur et surtout de beaucoup d'entraide.

Merci à l'école, aux enseignants et élèves de Saint-Roch, merci à l'accueil du COD et la mise à disposition des infrastructures et merci aux diverses institutions présentes. Certaines étant venues de loin, merci pour leur confiance. Nous espérons bien réitérer cette magnifique journée l'an prochain.

Delphine ARNOULD,
Permanente Sport pour Altéo.



DANONE NATIONS CUP

La Danone Nations Cup (DNC) est organisée en collaboration avec les fédérations sportives scolaires FRSEL (Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre) pour la partie francophone et SVS (Stichting Vlaamse Schoolsport) pour la partie néerlandophone.



L'objectif de Danone est de donner à chaque enfant la chance de faire du sport, de réaliser son rêve et de vivre une expérience unique. Outre le sport, le tournoi met l'accent sur les valeurs d'ouverture, d'accessibilité, de fair-play et d'enthousiasme. Cette activité est proposée exclusivement aux écoles et cette année, aux élèves nés en 2006 et 2007. Pour cette nouvelle édition, le Centre Omnisports de Durbuy, sous l'impulsion de Marie Meunier et Bernard Jadin, a organisé un tournoi interne afin de sélectionner une équipe représentant les écoles de Durbuy. Celui-ci s'est déroulé le mercredi 21 mars sur le terrain synthétique d'Oppagne. Une vingtaine d'élèves avaient répondu présent à l'invitation.

A l'issue de ce mini-tournoi, 10 joueurs furent sélectionnés pour participer à la finale provinciale qui s'est déroulée le mercredi 9 mai à Bertrix. Sept écoles étaient représentées à cette finale.

Arlon, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Hotton, La Roche et Durbuy. Encadrés par Bernard Jadin et Geoffrey Méan, les joueurs sélectionnés pour défendre les couleurs de la Ville de Durbuy étaient : Lohan Assenmaker, Thibaut Villers, Simon Deliège, Clément Dozin, Lucas Fiévet, Owen Cornélis, Auguste Thibaut, Gaspard Morren, Tom Rousselle et Achille Guffens.

L'équipe s'est très bien comportée échouant de peu au podium. Une seule défaite face au vainqueur du tournoi Bastogne. Tous les résultats de cette compétition sont disponibles sur le site www.frsel.be rubrique : Danone Cup. A l'issue de ce tournoi, Clément Dozin a été sélectionné pour faire partie de l'équipe provinciale du Luxembourg qui a participé à la finale nationale, le samedi 2 juin à Machelen. Clément a fièrement représenté notre commune puisqu'il a disputé toutes les rencontres avec l'équipe provinciale. Celle-ci, auteur d'un très beau tournoi, se classera troisième du tournoi national. Nul doute que Clément gardera un beau souvenir de ce beau challenge.

Mais ce n'est pas fini, car la compétition continue pour tous nos jeunes footballeurs puisqu'ils représenteront la Ville de Durbuy au tournoi international, du 15 au 22 août, à Valka en Lettonie. Nous reviendrons sur cette belle aventure dans notre édition de septembre. Merci pour leur participation et la confiance des parents.

Bernard Jadin,
Directeur asbl COD.



Stages

été 2018

JUILLET



Stages	Dates	Sports - activités	Age	Lieu	Prix
1	02 au 06 juillet 2018	Aventure - Multisports	9-16 ans	Bohon	85 €
2	02 au 06 juillet 2018	Natation-Multisports	5-12 ans	Bohon	55 €
3	9 au 13 juillet 2018	Danse - Multisports	5-16 ans	Bohon	55 €
4	9 au 13 juillet 2018	Football - Multisports	5-8 ans	Bohon	55€
5	9 au 13 juillet 2018	Football	9-16 ans	Bohon	55 €
6	16 au 20 juillet 2018	Sauvetage - Natation	5-16 ans	Bohon	55 €
7	16 au 20 juillet 2018	Orientation - Multisports	8-14 ans	Bohon	60 €
8	23 au 27 juillet 2018	Initiation vélo-Multisports	4-8 ans	Bohon	55 €
9	23 au 27 juillet 2018	Multisports - Créativité en partenariat avec OAL	5-12 ans	Barvaux	55€
10	30/07 au 3/08/2018	Natation - Multisports	5-16 ans	Bohon	55 €

A O U T



Stages	Dates	Sports - activités	Age	Lieu	Prix
11	06 au 10 août 2018	Aventure - Multisports	9-16 ans	Bohon	85 €
12	06 au 10 août 2018	Pétanque - Multisports	5-16 ans	Bohon	55 €
13	13,14,16,17 août 2018	Multisports + 1 jour à Walibi	8-16 ans	Bohon	75 €
14	20 au 24 août 2018	Badminton-Multisports	7-16 ans	Bomal	55 €
15	20 au 24 août 2018	Natation - Multisports	5-16 ans	Bohon	55 €
16	27 au 31 août 2018	VTT - Multisports	8-16 ans	Bohon	55 €



Renseignements et inscriptions au COD :
lccod@lccod.net - 086/38 74 34 - www.lccod.be
 Paiement au plus tard 15 jours avant le stage :
COD : BE 86 2500-2194-7650 BIC: GEBABEBB
 En communication: Nom et prénom de l'enfant + N° du stage
 Activité de 9h à 16h - Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h
 Le COD se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de 8 participants n'est pas atteint



Dr. ONGARO Florence
Dr. VERSTRAETEN Audrey
Dr. HACCOUR Steve
Dr. DEMONTY François

Cabinet de Barvaux:
En Charotte, 1
Lundi au vendredi
Consultations sans RDV 11-12H

Cabinet de Noisieux:
Rue de l'Ourthe, 38 - 5377 Noisieux
Lundi au vendredi
Consultations sur RDV 9h-12h et 14h-17h
Consultations sans RDV 17h-19h

www.vetoplus.be

Email : info@vetoplus.be

Petits Animaux : 0471 71 71 71

Grands Animaux : 086 21 18 63



TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

0497 24 62 67
086/49.00.75

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)

Aménagements
extérieurs

Vente et pose
de pergolas

Terrasses,
carrelages,
Mortex

DEVIS GRATUIT



Dujardin Michel

Plain de Holset, 9 - 6940 Grand-Han - 0472 64 83 76
michel.dujardin@belgacom.net



Pour mieux
vous servir,
nos bureaux
et entrepôts
restent ouverts
pendant midi.

MARTINY & Cie
S.A.

PRODUITS PÉTROLIERS
GASOIL DE CHAUFFAGE
PETROLE LAMPANT - GAZ
CHARBON - PELLETS - BUCHES
ALIMENTS POUR ANIMAUX

Le jeudi «PETITS PRIX»

Promo pellets 10 sacs achetés, le 11^e offert

Tél. : 086 21 25 70 | www.martiny.be

info@martiny.be - Route de Marche, 70 - 6940 Barvaux s/O

SELF CAR-WASH

www.carwashmartiny.com



MOBILIER
Tendances

Venez profiter de nos
SOLDES du 01 au 31/07
jusqu'à - **50 %**



ROUTE DE MARCHÉ 22 | 4557 TINLOT

Du mardi au samedi de 10h à 18h30 & Dimanche de 13h30 à 18h30
Durant les soldes, ouverture le dimanche à partir de 10h.

WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE

Rejoignez-nous facebook